



Mardi 6 Mai 2025 /Sarl El Miled El Djadid Information et Communication / N° 1373 Prix 20 DA

## ALGÉRIE-OMAN

Le Sultan Haïtham ben Tariq, accompagné d'une délégation de haut niveau, a effectué une visite d'État en Algérie, à l'invitation du président Abdelmadjid Tebboune. Lors de cette visite, les deux dirigeants ont présidé la cérémonie de signature de mémorandums d'entente portant sur plusieurs domaines de coopération entre les deux pays.

# Relations d'excellence bâties sur des valeurs partagées

- Les deux dirigeants se sont félicités de l'évolution des relations bilatérales au cours des dernières années
- Engagement à poursuivre le travail pour renforcer les relations de coopération et de partenariat et leur ouvrir de plus larges perspectives
- La nécessité de poursuivre l'action pour renforcer le processus de l'action arabe commune et de faire face aux menaces et aux multiples défis soulignée
- Appel à la communauté internationale à assumer ses responsabilités et à oeuvrer pour un règlement global et juste de la cause palestinienne



## SECTEUR DU BÂTIMENT ET DE L'HABITAT

Le ministre a présidé, hier à Alger, l'ouverture officielle de la 27<sup>e</sup> édition du Batimatec

# Initiatives clés et priorités dévoilées

- **Tarek Belaribi** insiste sur le respect des normes internationales dans le secteur du bâtiment
  - Début de la réalisation de 250.000 unités de logement, toutes formules confondues, à travers le pays au 1<sup>er</sup> semestre 2025
  - Le chiffre des exportations de matériaux de construction, qui a dépassé un milliard USD en 2024, devrait augmenter cette année
  - Vers une feuille de route afin de hisser la filière de la céramique, à la fin 2025, aux premiers rangs en termes d'exportations
- 901.000 inscrits au programme AADL 3 remplissent les conditions légales sur plus d'un million de dossiers traités
  - Améliorations architecturales prévues pour les logements AADL 3 sans un grand impact sur les prix des unités de logement



Meziane reçoit l'ambassadeur de Chine en Algérie

**Volonté commune de renforcer la coopération dans le domaine de l'information et de la communication**

Enregistrement électronique des actes notariés

**Le ministre de la Justice annonce l'élaboration d'un projet d'arrêté interministériel**

Protection et promotion de la famille, de la femme, de l'enfant et des personnes âgées

**Priorité du Plan d'action du secteur de solidarité nationale 2025-2029**



## Café

Par Meriem L.

facebook Instagram X

### Ambassade des États-Unis à Alger : les résultats de la DV Lottery 2026 disponibles



L'ambassade des États-Unis à Alger a annoncé que les résultats de la Loterie des visas de diversité (DV Lottery) pour l'année 2026 sont désormais disponibles en ligne depuis le 3 mai en cours. Pour consulter les résultats, les participants doivent saisir leur numéro de confirmation reçu lors de l'inscription, leur nom de famille tel qu'indiqué dans le formulaire, ainsi que leur année de naissance. Il est essentiel de souligner que le Département d'État américain n'envoie aucune notification par e-mail ou par courrier postal : la seule méthode officielle pour connaître son statut est de passer par le site mentionné ci-dessus. Être sélectionné à la DV Lottery ne signifie pas automatiquement l'obtention d'un visa. Les candidats retenus doivent remplir le formulaire DS-260 en ligne et se préparer à un entretien consulaire. Le processus d'immigration doit impérativement être finalisé avant le 30 septembre 2026. Pour plus d'informations, les intéressés peuvent consulter la page officielle de l'ambassade des États-Unis en Algérie à l'adresse suivante : <https://dz.usembassy.gov/fr/visas-fr/immigrant-visas-fr/diversity-visa-lottery-fr>.

facebook Instagram

### CNR : les retraités appelés à actualiser leurs documents avant fin de mai



Dans le cadre de sa mission de service public, la Caisse nationale des retraites (CNR) rappelle à ses bénéficiaires l'importance de l'actualisation annuelle de leurs justificatifs. Cette formalité, essentielle pour assurer la continuité du versement des pensions, peut désormais être accomplie plus facilement grâce à l'application mobile RetraiteDz, pensée pour s'adapter aux différents profils des retraités. Pour le mois de mai 2025, la CNR lance officiellement sa campagne de renouvellement documentaire. Sont concernés les retraités et ayants droit dont l'anniversaire tombe en mai. Ils sont invités à transmettre leurs documents justificatifs avant la fin du mois pour maintenir leur droit à la pension. Ce dispositif s'inscrit dans une organisation rigoureuse que l'organisme applique depuis plusieurs années. Chaque retraité est ainsi tenu de mettre à jour ses documents une fois par an, selon son mois de naissance.

facebook Instagram

### Rappel de la SNTF : des billets à prix réduits pour vos aller-retour



La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a rappelé à ses usagers qu'une réduction avantageuse est toujours en vigueur pour les billets aller-retour. Afin de faciliter les déplacements sur de longues distances, la SNTF propose en effet une réduction pouvant atteindre 20 % sur le tarif habituel, pour tout voyage supérieur à 400 kilomètres. Cette offre s'adresse à tous les voyageurs achetant un billet aller-retour ou s'acquittant de son équivalent tarifaire. Elle permet de voyager à moindre coût tout en bénéficiant du confort et de la sécurité du transport ferroviaire. À noter que les billets concernés par cette réduction sont valables pendant deux mois à compter de la date d'achat, offrant ainsi une grande flexibilité pour les voyageurs.

## Commémoration du 8 mai 1945 : le TNA propose une journée exceptionnelle

À l'occasion de la commémoration des événements tragiques du 8 mai 1945, le Théâtre national algérien (TNA) «Mahieddine Bachtarzi» organise une journée exceptionnelle mêlant mémoire, art et réflexion. Prévu pour le jeudi 8 mai en cours, ce programme riche vise à rappeler l'impact historique de cette date tout en valorisant la culture nationale. Dès 10h, les visiteurs seront accueillis dans le hall du théâtre pour découvrir une exposition photographique dédiée à la troupe artistique du Front de libération nationale (FLN). Parallèlement, une conférence intellectuelle se tiendra à l'espace

M'hamed Benguettaf, explorant «L'influence des événements du 8 mai 1945 sur les écrits de Kateb Yacine». Ce moment d'échange rassemblera chercheurs et passionnés autour de l'œuvre du célèbre écrivain algérien. La journée se clôturera à 18h avec la représentation théâtrale «Le chant de la mort» (Lahn el maout), produite par l'Association Ajial Al-Ghad pour la protection de l'enfance, qui mêle émotion et engagement à travers une mise en scène contemporaine. Avec ce programme, le TNA confirme son rôle de gardien de la mémoire collective et de promoteur de la culture nationale.



Responsable de publication d'honneur

Le défunt Mohammed Salah Benhemouda

**Directrice générale**

Wafa Benhamouda

**Responsable de publication**

Dira Fatima

**Rédaction et direction**08, rue de Tindouf  
2<sup>e</sup> étage  
Alger-Centre

Téléphone et fax

023.49.88.76  
023.49.88.78**PUBLICITE**

«Pour votre Publicité s'adresser à: 'Entreprise Nationale de Communication d'Édition et de Publicité « Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.»

Téléphone : 020.05.20.91/ 020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48/ 020.05.13.45/ 020.05.13.77

E-mail: [agence.regie@anep.com.dz](mailto:agence.regie@anep.com.dz)[programmation.regie@anep.com.dz](mailto:programmation.regie@anep.com.dz)[agence.oran@anep.com.dz](mailto:agence.oran@anep.com.dz)[agence.annaba@anep.com.dz](mailto:agence.annaba@anep.com.dz)[agence.ouargla@anep.com.dz](mailto:agence.ouargla@anep.com.dz)[agence.constantine@anep.com.dz](mailto:agence.constantine@anep.com.dz)**Impression**

Simpral

Rue  
Al Hurriya,  
Alger**Important pour tous les lecteurs**

Les documents, écrits ou photos parvenus au journal ne seront pas restitués qu'ils soient publiés ou non

**ALGÉRIE-OMAN**

# Relations d'excellence bâties sur des valeurs partagées

**Le Sultan d'Oman, Haïtham ben Tariq, accompagné d'une délégation de haut niveau, a effectué une visite d'État en Algérie les 4 et 5 mai 2025, à l'invitation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Cette visite a été sanctionnée d'un communiqué conjoint.**



**A** l'entame de la visite, le président Abdelmadjid Tebboune a souhaité «la bienvenue» à son frère, le Sultan Haïtham ben Tariq, se félicitant de cette rencontre renouvelée qui «reflète les relations de fraternité, de coopération et de solidarité unissant les peuples algérien et omanais frères», note le communiqué.

Pour sa part, le Sultan Haïtham ben Tariq s'est dit heureux de visiter l'Algérie, adressant «ses remerciements pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé», ainsi qu'à la délégation l'accompagnant, et salué «les relations solides entre les peuples algérien et omanais frères, caractérisées par des liens historiques, culturels et de solidarité et une communauté de destin».

Les dirigeants des deux pays, «dans une atmosphère empreinte de fraternité, d'entente et de

cohésion», ont eu des entretiens en tête-à-tête approfondis et constructifs «portant sur les relations bilatérales et les moyens de les renforcer dans divers domaines», ainsi que sur «les questions régionales et internationales d'intérêt commun». Ils ont, en outre, présidé la rencontre élargie aux membres des délégations des deux pays.

### **Évolution des relations bilatérales au cours des dernières années**

Ils se sont félicités de «l'évolution des relations bilatérales au cours des dernières années, lesquelles se sont renforcées depuis la visite d'État du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à Mascate, du 28 au 30 octobre 2024, et la tenue de la 8<sup>e</sup> session de la Commission mixte à Alger, les 11 et 12 juin 2024».

Aussi, les deux dirigeants ont salué «les démarches entreprises par les deux parties, en application des recommandations issues de la visite du président de la République et de ce qui a été convenu lors de la 8<sup>e</sup> session de la Commission mixte».

### **Engagement à poursuivre le travail pour renforcer les relations de coopération et de partenariat**

Ils ont réaffirmé, à l'occasion, «leur engagement à poursuivre le travail pour renforcer les relations de coopération et de partenariat et leur ouvrir de plus larges perspectives, reflétant la volonté qui les anime et à la hauteur des potentialités des deux pays».

En matière d'investissement, les deux parties ont «encouragé les projets d'investissement conjoints dans les secteurs public et privé, lesquels viendront renforcer le partenariat réussi en matière de production de fertilisants, d'engrais, d'ammoniac et d'urée dans la zone industrielle d'Arzew pour une valeur de 2,4 milliards USD».

Dans ce cadre, ils ont salué «les contacts en cours pour concrétiser des projets dans des domaines tels que l'industrie automobile, l'énergie et les médicaments», appelant à «hâter leur concrétisation et à explorer d'autres domaines de partenariat et de coopération mutuellement bénéfiques».

### **Intensification des efforts conjoints visant à augmenter le volume des échanges commerciaux**

De plus, ils ont salué la création du Fonds d'investissement omano-algérien, en tant qu'«outil de financement des investissements conjoints entre les deux pays frères à même d'augmenter leur volume, de garantir leur diversité et de les étendre à tous les domaines».

Par ailleurs, le président de la République et le Sultan d'Oman ont donné des instructions pour «l'intensification des efforts conjoints visant à promouvoir et à augmenter le volume des échanges commerciaux entre les deux pays, en tirant parti des capacités économiques et commerciales dont ils disposent».

Par là même, ils ont salué les conclusions du Forum d'affaires tenu à Alger le 11 juin 2024, en présence d'hommes d'affaires et de chefs d'entreprises des deux pays, saluant égale-

ment, le choix du Sultanat d'Oman comme invité d'honneur de la 56<sup>e</sup> édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), prévue du 23 au 28 juin 2025, et le choix de l'Algérie comme invitée d'honneur de la 7<sup>e</sup> édition du Salon omanais de l'agriculture, de la pêche et de l'agroalimentaire (Oman AgroFood), qui se tiendra du 1<sup>er</sup> au 3 décembre 2025.

### **Profondeur des liens humains, historiques et culturels unissant les deux peuples**

Le président Tebboune et le Sultan Haïtham ben Tariq se sont félicités de la signature de «mémoires d'entente et de programmes exécutifs de coopération dans les domaines de la justice et des affaires juridiques, de l'investissement, de l'agriculture, des ressources halieutiques, de l'industrie pharmaceutique, de l'énergie et des mines et du travail et de l'emploi».

D'autre part, ils ont salué «la profondeur des liens humains, historiques et culturels unissant les deux peuples frères, louant «le rôle exceptionnel joué par la communauté algérienne au Sultanat d'Oman dans le renforcement des relations bilatérales».

Concernant les questions d'intérêt commun aux niveaux régional et international, les deux dirigeants ont procédé à «un échange de vues sur les derniers développements enregistrés», réaffirmant leur «volonté de coordonner les positions de leurs pays respectifs en la matière, conformément aux principes de leur politique étrangère au service de leurs intérêts mutuels et des intérêts des nations arabe et musulmane, mais aussi au service du renforcement des fondements de la sécurité et de la stabilité dans la région et dans le monde».

### **Nécessité de poursuivre l'action pour renforcer le processus de l'action arabe commune**

En ce qui concerne la situation dans le monde arabe, ils sont convenus de «la nécessité de poursuivre l'action, en coordination avec leurs frères arabes tant au niveau bilatéral que dans le cadre de la Ligue des Etats arabes, en vue de renforcer le processus de l'action arabe commune et de faire face aux menaces et aux multiples défis qui pèsent sur leur sécurité et leur stabilité».

S'agissant de la situation tragique en Palestine, les deux parties ont exprimé «leur vive réprobation et leur ferme condamnation de la guerre d'extermination et de la politique de la terre brûlée menées par les autorités d'occupation contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza, causant des drames sans précédent ainsi qu'une destruction massive des infrastructures vitales notamment les hôpitaux, les écoles et les lieux de culte dans cette bande».

### **Appel à la communauté internationale pour un règlement global et juste de la cause palestinienne**

A ce propos, ils ont appelé la communauté internationale, notamment le Conseil de sécurité, à «assumer ses responsabilités en vue d'un arrêt immédiat de la guerre contre Ghaza et à œuvrer pour un règlement global et juste

de la cause palestinienne, sur la base des résolutions pertinentes de la légalité internationale et du principe de la solution à deux Etats, à même de garantir au peuple palestinien le droit d'établir son Etat indépendant sur les frontières de 1967, avec El-Qods pour capitale». La partie omanaise a salué les démarches soutenues et les efforts intenses menés par l'Algérie en «faveur de la défense de la cause palestinienne au sein du Conseil de sécurité, en sa qualité de membre représentant le groupe arabe». Pour sa part, la partie algérienne a souligné «le rôle constructif joué par le Sultanat d'Oman dans la médiation entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Iran», louant «l'approche adoptée par la diplomatie omanaise, fondée sur le règlement pacifique des différends, le dialogue et le recours à la sagesse pour résoudre les conflits régionaux et internationaux».

A l'issue de sa visite, le Sultan Haïtham ben Tariq a exprimé «ses remerciements et sa gratitude pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité généreuse qui lui ont été réservés, ainsi qu'à la délégation l'accompagnant». Il a souhaité à son frère, le président Abdelmadjid Tebboune, «santé et bien-être et à l'Algérie davantage de progrès et de prospérité».

### **Signature de mémorandums d'entente portant sur plusieurs domaines de coopération**

A noter que le président Abdelmadjid Tebboune, et le Sultan d'Oman, Haïtham ben Tariq, ont présidé, hier, la cérémonie de signature de mémorandums d'entente portant sur plusieurs domaines de coopération entre les deux pays. La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la présidence de la République, à l'issue des entretiens entre le président de la République et sa Majesté Haïtham ben Tariq.

Un mémorandum d'entente a été conclu entre l'Office national de la recherche géologique et minière (ORGM), filiale du groupe Sonarem, et la Minerals Development Oman (MDO), société relevant de l'Autorité d'investissement d'Oman. Par ailleurs, une feuille de conditions concernant un accord préliminaire entre le groupe Sonatrach et la société omanaise Abraj Energy Services. Également, un mémorandum d'entente dans le domaine de l'industrie pharmaceutique a été signé entre le ministère de l'Industrie pharmaceutique et celui de la Santé du Sultanat d'Oman. Dans le domaine de la pêche, un programme exécutif de coopération scientifique et technique a été formalisé entre le Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA) et le Centre des sciences aquatiques et de la pêche du Sultanat d'Oman.

Toujours dans ce secteur, les deux ministres ont aussi procédé à la signature d'un programme exécutif relatif à un mémorandum d'entente de coopération portant sur la protection des végétaux et la santé animale, ainsi qu'un autre mémorandum dans le domaine agricole. Par ailleurs, un programme exécutif de coopération en matière d'inspection du travail pour la période 2025-2027 a été signé entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et son équivalent omanais.

S'agissant de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, un programme exécutif de coopération couvrant la période 2026-2028 a été signé. D'autre part, un mémorandum d'entente a été scellé entre le ministère de la Justice et le Conseil judiciaire suprême du Sultanat d'Oman en matière de coopération judiciaire. À cela s'ajoute un mémorandum de coopération conclu entre les ministères de la Justice des deux pays.

Enfin, une feuille de conditions portant sur la création d'un fonds d'investissement conjoint entre le ministère des Finances et l'Autorité d'investissement d'Oman.

## Meziane reçoit l'ambassadeur de Chine en Algérie Volonté commune de renforcer la coopération dans le domaine de l'information et de la communication

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a reçu, hier, au siège du ministère, l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, Dong Guangli, avec lequel a été réaffirmée la volonté commune de renforcer la coopération dans le domaine de l'information et de la communication. Cette rencontre, indique un communiqué du ministère, a été l'occasion de «souligner la profondeur des relations historiques entre l'Algérie et la Chine» et de réaffirmer «la volonté commune des deux parties de renforcer la coopération dans le domaine de l'information et de la communication». Les deux parties ont également passé en revue «les différents aspects du partenariat et de la coopération avec les institutions médiatiques algériennes et chinoises, à l'instar du programme exécutif de coopération dans le domaine de la radio et de la télévision entre l'Algérie et la Chine, signé en 2019, et le projet du programme d'échange d'information entre l'Agence Algérie presse service (APS) et son homologue chinoise Xinhua qui sera signé ultérieurement». En outre, ils ont salué «le caractère stratégique des relations bilatérales entre l'Algérie et la Chine, marquées par la conclusion d'un accord de partenariat stratégique entre les deux pays et l'adhésion de l'Algérie à l'initiative chinoise «Ceinture et route»». À la fin de la rencontre, l'ambassadeur chinois a salué «la qualité des relations entre l'Algérie et la Chine», exprimant son souhait de «les renforcer et de les promouvoir dans l'intérêt des deux peuples», et de «finaliser, au plus vite, la mouture finale du mémorandum d'entente en matière d'échange médiatique entre le ministère de la Communication et le bureau de l'Information du Conseil des affaires d'Etat chinois, qui sera signé lors des prochaines échéances bilatérales».

**M. B.**

**M. B.**

## Renforcement de la coopération parlementaire Sud-Sud

# Signature officielle de la déclaration de création de l'Espace parlementaire arabo-latino-américain

L'Algérie a été, hier, le théâtre d'un événement historique dans le processus de renforcement de la coopération parlementaire Sud-Sud, marqué par la signature officielle de la déclaration de création de l'Espace parlementaire arabo-latino-américain (ARALAC), dans le cadre d'un partenariat entre l'Union interparlementaire arabe (UIPA) et le Parlement de l'Amérique latine et des Caraïbes (Parlatino).



Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Boughali a affirmé, dans son allocution d'ouverture lors de la cérémonie de signature, que «la création de cet espace constitue une nouvelle pierre à l'édifice de la coopération entre les peuples libres, et un espace permanent de dialogue et de concertation sur les diverses questions politiques, économiques et culturelles intéressant le monde arabe et l'Amérique latine». Il a souligné que

«l'Algérie, terre de fidélité et berceau des révolutions, demeure un pont de dialogue entre les peuples».

Il a ajouté que l'espace «repose sur des principes fondamentaux, au premier rang desquels le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et la promotion de l'action multilatérale comme approche civilisée, en alternative à l'unilatéralisme et à la dépendance», affirmant que «l'Algérie place ces principes au cœur de sa vision diplomatique et parlementaire».

Souhaitant à nouveau la bienvenue à l'ensemble des participants, Boughali a exprimé ses vœux de «réussite pour l'espace afin qu'il réalise les objectifs et les valeurs suprêmes pour lesquels il a été créé, pour davantage de développement et de solidarité pour notre partenariat».

De son côté, Rolando Patricio Gonzalez, a mis en avant les efforts du Parlatino visant «à renforcer les relations avec d'autres régions du monde, y compris avec le monde arabe».

Il a mis en avant «le rôle majeur» que peut jouer cet espace, «en raison de la symbolique qu'il incarne quant à l'importance de la coopération et du dialogue pour relever les défis, renforcer les relations et œuvrer à la consolidation de la sécurité et de la paix». Insistant sur «l'importance d'un travail commun pour relever les défis mondiaux, qu'ils soient politiques, économiques ou environnementaux», il a exprimé sa gratitude envers l'Algérie pour l'accueil de cet événement important, tout en soulignant «l'importance de l'action commune pour bâtir un avenir plus juste et plus pacifique».

A. B.

Selon le communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN), la déclaration a été signée par le président de l'UIPA, président de l'Assemblée, Brahim Boughali et par le président du Parlatino, Rolando Patricio Gonzalez, en présence du vice-président du Parlement centraméricain «Parlacen», Guillermo Daniel Ortega et de la délégation l'accompagnant, du secrétaire général de l'Union parlementaire des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), Mouhamed Khouraiichi Niass, d'ambassadeurs, de représentants des pays arabes et latino-américains accrédités en Algérie et de représentants du ministère des

## Enregistrement électronique des actes notariés

# Le ministre de la Justice annonce l'élaboration d'un projet d'arrêté interministériel

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa a annoncé, hier à Alger, l'élaboration d'un projet d'arrêté interministériel visant l'enregistrement électronique des actes notariés. Lors d'une journée d'étude sur «Le rôle du notaire dans l'application des dispositions de la loi relative à la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive», co-organisée par la Chambre régionale des notaires du Centre et la Cour d'Alger, Boudjemaa a souligné que «l'Algérie œuvrait à la moralisation de la vie publique en luttant contre toute forme de corruption», rappelant l'instauration d'un cadre juridique «solide et adapté aux conventions internationales en la matière, notamment la loi relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme». A ce titre, il a mis en lumière la responsabilité qui incombe aux notaires dans la lutte contre ce type de criminalité, précisant qu'ils sont tenus de «déclarer

les soupçons, qui seront transmis directement à la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF)». Le ministre a également évoqué les principales mesures prises pour la promotion des professions auxiliaires de justice, notamment celle de notaire, entre autres la numérisation du secteur, qui a «permis d'identifier les moyens d'amélioration de la performance des notaires vis-à-vis des administrations avec lesquelles traitent ces derniers, comme la Conservation foncière et le Trésor public», révélant dans ce cadre, «l'élaboration d'un projet d'arrêté interministériel visant l'enregistrement électronique des actes notariés». La présidente de la Cour d'Alger, Douniazed Guellati a à son tour, rappelé que le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme, ainsi que les armes de destruction massive étaient des «crimes menaçant les systèmes économiques, la paix sociale, ainsi que la transparence des institutions de l'Etat», mettant en avant «l'importance du rôle des notaires qui constituent la première ligne de

contrôle de la légalité financière des transactions et de découverte précoce des opérations suspectes». La même responsable a en outre relevé «l'importance des enquêtes financières parallèles, étant un outil efficace adopté par les juridictions, parallèlement aux enquêtes traditionnelles concernant les affaires pénales». Pour sa part, le président de la Chambre régionale des notaires du Centre, Nadjem Reggani, a indiqué que les notaires «sont tenus de faire preuve de vigilance et de responsabilité», étant «les garants de la stabilité et de la transparence des transactions juridiques et financières».

Cette rencontre vise à renforcer les efforts de l'Etat dans la lutte contre les crimes financiers et les actes y afférents, en braquant la lumière sur «rôle central» du notaire face à ces crimes, outre l'échange d'expériences entre les différents acteurs du domaine, contribuant ainsi à la consécration de la veille juridique et financière en matière de lutte contre ces crimes.

Y. D.

## Economie de la connaissance La création des centres de l'innovation généralisée dans toutes les wilayas avant fin 2025

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a confirmé hier à Guelma qu'il sera travaillé en coordination avec les services du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire pour généraliser la création de centres d'innovation dans toutes les wilayas du pays avant la fin de l'année en cours (2025).

Le ministre a expliqué, lors de l'inauguration du centre d'innovation à Guelma, dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection, qu'il y aura «pour chaque jeune algérien dans toutes les wilayas du pays les mêmes opportunités de bénéficier d'un centre d'innovation similaire à celui qui a été inauguré et mis en service à Guelma». Ouadah a ajouté que les centres d'innovation «seront l'un des piliers de la nouvelle économie fondée sur la connaissance, les technologies et les talents des jeunes», soulignant qu'il y aura «un suivi des initiatives des autorités locales dans différentes wilayas pour la création de ce type de centres».

Il a rappelé que les centres d'innovation dans les wilayas seront des «espaces inspirants pour l'innovation», ouverts à tous les jeunes diplômés universitaires et innovateurs, afin de faciliter la «concrétisation de leurs projets». Ces centres seront également des espaces «pour faire connaître les entreprises émergentes et ouvriront la voie aux entrepreneurs individuels pour exercer leurs activités, tout en innovant des solutions adaptées au développement économique et à la croissance multiforme, en fonction des besoins de chaque région».

Le ministre a estimé, dans ce cadre, que le centre d'innovation de Guelma, «constitue un atout important pour la wilaya et reflète les efforts considérables fournis par l'Etat et les autorités locales pour soutenir et accompagner les jeunes innovateurs universitaires, porteurs d'idées et de projets, afin de participer à l'économie nationale, créer des start-up et accéder à la nouvelle économie fondée sur la connaissance».

K. M.

## Protection et la promotion de la famille, de la femme, de l'enfant et des personnes âgées

# Priorité du Plan d'action du secteur de solidarité nationale 2025-2029

Lors de son intervention, hier, à Alger devant la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN), la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a précisé que le secteur travaillait à renforcer les mécanismes de solidarité nationale en faveur des catégories vulnérables, dans le cadre du plan d'action du secteur 2025-2029. Elle a ajouté que la protection et la promotion de la famille, de la femme, de l'enfant et des personnes âgées «sont des priorités importantes» de ce plan.

Mme Mouloudji a également souligné les efforts déployés pour «renforcer les mécanismes de solidarité nationale en faveur des catégories sociales démunies nécessitant une prise en charge et un accompagnement», précisant que le secteur «s'attache particulièrement à cette mission».

En évoquant les actions entreprises, la

ministre a mentionné l'élaboration d'une stratégie nationale «pour la protection et la promotion de la famille et le lancement d'un nouveau mécanisme de médiation familiale pour renforcer les liens familiaux».

Elle a mis également en avant les mesures prises en termes d'autonomisation économique de la femme, notamment celle des femmes rurales. L'objectif est de les encourager à «bénéficier des programmes de soutien de l'Etat pour la création de micro-projets et le développement de l'esprit d'entrepreneuriat, à travers des actions de sensibilisation». Elle a rappelé qu'en mars dernier, un «guide d'autonomisation économique de la femme avait été élaboré à cet effet».

Concernant la protection de la femme, Mme Mouloudji a rappelé le lancement, en mars dernier, du «numéro vert 26-10», une ligne d'assistance dédiée spécifiquement aux femmes victimes de violences, afin de leur «apporter aide et réponse à leurs préoccupa-

tions dans des espaces d'accueil, d'orientation et d'accompagnement». Elle a aussi mis en lumière les programmes de prise en charge, d'accompagnement et de promotion de l'intégration sociale des personnes âgées, ainsi que les mesures de protection et de promotion de l'enfance. La ministre a mentionné les procédures concernant l'éducation et l'enseignement spécialisés au profit des personnes à besoins spécifiques, citant à ce propos les différents programmes de développement social supervisés par l'Agence de développement social (ADS), relevant de sa tutelle.

En ce qui concerne la numérisation, Mme Mouloudji a dévoilé le programme du secteur pour 2025, «notamment la numérisation de la carte des personnes à besoins spécifiques et celle des programmes des cellules de solidarité de proximité, ainsi que le lancement de plateformes numériques dédiées aux services du secteur de la solidarité nationale».

A. B.

**27<sup>E</sup> ÉDITION DU BATIMATEC**

# Belaribi insiste sur le respect des normes internationales dans le secteur du bâtiment

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a présidé, hier, au Palais des expositions des Pins maritimes à Alger, l'ouverture officielle de la 27<sup>e</sup> édition du Salon international du bâtiment, des travaux publics et des matériaux de construction (Batimatec 2025).

Belaribi et la délégation qui l'accompagnait ont visité des différents pavillons, où ils ont eu l'opportunité de constater la qualité et la nature des produits exposés, tout en écoutant les explications des différents exposants, qui étaient principalement axées sur les dernières technologies dans le secteur du bâtiment. A l'occasion, le ministre a mis l'accent sur «le respect des normes internationales dans le secteur du bâtiment et le renforcement des capacités nationales en matière de production de fer et d'acier», saluant les «progrès réalisés par les entreprises nationales actives dans ce domaine».

## Début de la réalisation de 250.000 unités de logement au 1<sup>er</sup> semestre 2025

Lors d'une conférence de presse organisée en marge de l'inauguration du 27<sup>e</sup> édition de Batimatec 2025, organisé au Palais des expositions des Pins maritimes, Belaribi, a annoncé «le lancement de la réalisation d'environ 250.000 unités de logement, toutes formules confondues, à travers le ter-

ritoire national», précisant que «ce projet s'inscrit dans le cadre du programme national établi jusqu'en 2029, prévoyant la réalisation de deux millions d'unités de logement».

Il a ainsi, souligné «la dynamique» observée dans le secteur du bâtiment et de l'habitat en Algérie ces dernières années», relevant que «le secteur a réussi à réaliser un programme de 1,7 million d'unités de logement, toutes formules confondues entre 2020 et 2024 avec des matériaux locaux, en application des instructions du président de la République, interdisant l'importation de certains matériaux de construction».

## Les jeunes contribuent de plus en plus à l'investissement dans le secteur

Il a également souligné l'«évolution quantitative et qualitative» que connaît le secteur, notamment du côté des entreprises de réalisation, des bureaux d'études et des usines de fabrication de matériaux de construction, tout en mettant en avant «l'intérêt croissant des jeunes investisseurs pour ce secteur ces dernières années». «Les jeunes contribuent de plus en plus à l'investissement dans le secteur et à la concrétisation de projets réussis, des projets qui s'inscrivent dans l'ère de l'Algérie victorieuse», a-t-il affirmé, saluant, à ce titre, «la forte augmentation» des exportations algériennes de matériaux de construction, qui ont dépassé le milliard de dollars (1 milliard USD) l'année dernière, un chiffre «qui devrait augmenter cette année».

Selon lui, ces exportations sont constituées essentiellement de ciment et de fer, mais la filière céramique connaît, ces derniers temps, une croissance notable qui l'habilit

à être en tête de liste des matériaux de construction exportés.

A ce propos, Belaribi a annoncé la tenue «prochaine d'une rencontre avec les producteurs de la filière céramique destinée à la construction, pour sortir avec une feuille de route à même de renforcer cette activité, afin de hisser cette filière à la fin de l'année 2025, aux premiers rangs en termes d'exportations».

## 901.000 inscrits au programme AADL 3 remplissent les conditions légales

D'autre part, le ministre a révélé que le nombre de dossiers traités des inscrits au programme de logements location-vente (AADL 3) a atteint 1.024.000, dont 901.000 appartiennent à des inscrits remplissant les conditions légales pour bénéficier de logements».

Il a indiqué que l'étude des dossiers «se poursuit en coordination avec les organismes concernés, tels que la Direction nationale des domaines, les caisses de sécurité sociale, ainsi que les services du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, afin de garantir l'attribution des logements à leurs véritables ayants droit».

## Améliorations architecturales prévues pour les logements AADL 3

Belaribi a affirmé, en outre, que les logements AADL 3, «connaîtront de nouvelles améliorations sur le plan architectural», assurant que celles-ci «n'auront pas un grand impact sur les prix des unités de logement».

Il a expliqué que «le système de chauffage central sera généralisé dans le cadre de ce programme, en vue de préserver la sécurité

des citoyens et d'éviter les accidents liés à l'intoxication au gaz».

Dans ce contexte, il a fait savoir que «l'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL) «s'emploie à ajuster les prix des logements pour être à la portée des citoyens, soit des prix équivalents ou inférieurs à ceux des logements promotionnels aidés (LPA)».

## Le prix unitaire dans le cadre de programme AADL 3 pourrait connaître une légère hausse

Par ailleurs, il a noté que le prix unitaire dans le cadre de ce programme pourrait connaître «une légère hausse», rappelant que la formule location-vente offrait aux souscripteurs «la possibilité de payer le prix du logement sur une période pouvant aller jusqu'à 35 ans».

Le ministre de l'Habitat était accompagné, lors de sa visite, de plusieurs membres du gouvernement, dont le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, et le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, ainsi que du président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Mohamed Boukhari.

Pour rappel, le salon, organisé sur une superficie de 40.000 m<sup>2</sup>, se poursuivra jusqu'au 8 mai, avec la participation d'entreprises étrangères représentant environ 15 pays, dont la Chine, la Turquie, l'Italie, le Portugal et l'Espagne.

S. G.

## Assurances agricoles Un élément fondamental pour atteindre la sécurité alimentaire nationale

Hier, depuis Relizane, le directeur général de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), Cherif Benhabiles, a mis en avant le «rôle central» des assurances agricoles qui constituent un élément fondamental pour atteindre la sécurité alimentaire nationale.

Benhabiles a expliqué, lors d'une rencontre régionale consacrée aux filières stratégiques, organisée par la CNMA sous le thème «Protection et développement durable de la filière céréalière : enjeux, défis et mécanismes d'action», que «l'assurance agricole joue un rôle central dans le soutien des objectifs de développement durable (ODD) et constitue un élément fondamental pour atteindre la sécurité alimentaire nationale».

L'assurance agricole contribue, selon lui, «directement à la continuité de la production alimentaire, notamment en cas d'aléas climatiques qui affectent le secteur agricole, en particulier les filières stratégiques, à leur tête la filière céréalière».

Le directeur des risques de la CNMA, Djamel Amari, a, pour sa part, présenté des explications sur les modèles d'assurances visant à «protéger contre les catastrophes menaçant l'activité agricole». Il a mis en avant les mécanismes techniques mis en place par la CNMA pour soutenir cette filière, ainsi que les divers produits d'assurance proposés, couvrant des risques comme la grêle, le gel, les inondations, et les incendies. Ces produits sont «accessibles à travers un réseau de 71 caisses régionales et 580 bureaux locaux sur l'ensemble du territoire national».

De son côté, le wali de Relizane, Kamel Berkane, a rappelé l'importance «capitale» de la filière céréalière dans le secteur agricole, la qualifiant de «l'un de ses piliers». Il a souligné que l'État «travaille à son développement à travers des plans nationaux stratégiques visant en priorité à atteindre l'autosuffisance dans cette filière».

K. M.

## Inspection des travaux aux quais du Port d'Alger

# Sayoud exige le respect des délais de réalisation et la garantie de la qualité

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a effectué, hier, une visite imprévue au Port d'Alger, dédiée à l'inspection des quais n° 18, 19, 20 et 21, afin de suivre l'avancement des travaux, selon un communiqué publié par le ministère.

Cette visite s'inscrit, précise la même source, «dans le cadre du suivi des projets de réaménagement et de modernisation des infrastructures portuaires, visant à améliorer les capacités d'accueil et la gestion optimale du trafic portuaire».

Au cours de cette visite, le ministre a donné des instructions strictes concernant le «respect des délais de réalisation» et «la garantie de la qualité des travaux», soulignant «l'importance de ces projets pour soutenir l'activité économique et commerciale du pays».

A. B.

## Protection de l'environnement

# Nadjiba Djilali souligne l'importance du travail intégré

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la Vie, Nadjiba Djilali, a effectué hier, une visite de travail et d'inspection à Timimoun, où elle a souligné l'importance du travail intégré pour renforcer les efforts de protection de l'environnement.

Inspectant les activités du club de l'environnement de l'école primaire «Slimane Bensâad», en marge de cette visite, Nadjiba Djilali a précisé que ce travail intégré pourrait «jouer un rôle essentiel dans la préservation de l'environnement, conformément à l'orientation nationale vers un environnement durable et une justice spatiale dans la réalisation des projets de développement».

Elle a souligné que plusieurs projets et initiatives visant «divers aspects de la vie environnementale et socio-économique sont en cours de réalisation, conformément aux engagements du gouvernement pour traduire la vision du président de la République, Abdelmajid Tebboune, en matière de déve-

loppement durable». Elle a également ajouté que l'Algérie «continue de déployer des efforts pour la protection de l'environnement et son développement, notamment dans la wilaya de Timimoun, qui bénéficie de plusieurs projets pour renforcer un environnement durable, promouvoir l'équilibre économique et préserver les ressources naturelles». Au cours de sa visite, M<sup>me</sup> Djilali a pris connaissance de l'opération de dotation des clubs verts de la wilaya en équipements pédagogiques, réalisée par le Conservatoire national des formations à l'environnement. Elle a insisté sur «l'importance des activités environnementales menées dans les établissements éducatifs pour sensibiliser les nouvelles générations à la question du développement durable».

Dans la commune d'Ougrout, la ministre a posé la première pierre d'un projet de centre d'enfouissement technique intercommunal, mené par l'Agence nationale des déchets.

Elle a pris connaissance des techniques de traitement des déchets et a mis en avant l'importance de ces installations, soulignant «les efforts de l'État pour préserver l'environnement».

Après avoir lancé une campagne de boisement à l'entrée nord de la ville de Timimoun, en collaboration avec de nombreuses associations, la ministre a souligné le rôle clé de la société civile en tant que partenaire dans la préservation de l'environnement et l'ancrage de la culture du développement durable.

Pour conclure sa visite de travail dans la wilaya, M<sup>me</sup> Djilali a inspecté la station d'épuration des eaux usées industrielles au champ gazier de Tinerkouk, avant de présider la signature d'une convention de coopération sur les émissions de gaz, entre l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD) et le Groupe Sonatrach.

K. M.

Par Amina B.

Renforcement des capacités de stockage de céréales à M'sila

# Le wali exige la livraison des projets avant le début de la campagne moisson-battage

Nadjmeddine Tiar, wali de M'sila, a présidé dimanche une réunion de coordination dans le cadre du suivi de l'avancement des projets de réalisation et d'équipement de 7 centres de stockage écologique de proximité de céréales à travers les communes de la wilaya et des complexes de stockage dans les communes d'Aïn El Hadjel et Ouled Derradj.

L'ordre du jour de cette réunion, qui s'est tenue en présence du secrétaire général de la wilaya, des chefs des daïras concernées, des directeurs des équipements publics, des services agricoles, des travaux publics, des ressources en eau, de l'énergie, des domaines de l'État, de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, de la planification et du suivi budgétaire, de la poste et des télécommunications et d'autres responsables, a été consacré à l'étude de la situation des projets liés au renforcement des capacités de stockage de céréales. Parmi ces projets la réalisation et l'équipement de 7 centres de stockage écologique de proximité de céréales dans la wilaya et la réalisation d'un complexe de stockage de 200.000 quintaux à Aïn El Hadjel et d'un autre de 1 million de quintaux à Ouled Derradj. Après les présentations des secteurs concernés, le wali a donné plusieurs instructions, soulignant la «nécessité d'ac-



célerer le rythme de réalisation en renforçant les chantiers afin de livrer ces projets dans les délais, c'est-à-dire avant le début de la campagne moisson-battage».

Il a, en outre, mis l'accent sur «le raccordement des centres et des complexes de stockage de céréales aux différents réseaux nécessaires» et sur «la nécessité

d'assurer une coordination permanente entre les différents services concernés pour un suivi quotidien et un contrôle continu des chantiers».

Le wali de Béjaïa reçoit des cadres du ministère des Moudjahidine

## Suivi des projets et des programmes relevant de ce secteur important

Le wali de Béjaïa, Kamel Eddine Kherbouche, a reçu, dimanche dernier, des cadres du ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, en présence du chef de cabinet et du directeur des moudjahidine et des ayants droit, a indiqué un communiqué des services locaux. Lors de cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre du suivi permanent des différents secteurs au niveau de la wilaya, les discussions ont porté sur «l'état d'avancement des projets relevant de ce secteur important et l'évaluation de leur progression». Cette réunion a été une occasion «d'évaluer le degré de mise en œuvre des programmes établis, de discuter des défis rencontrés et des moyens de les surmonter afin d'améliorer les services destinés aux moudjahidine et aux ayants droit en reconnaissance de leur statut et de leurs sacrifices». Le wali a exprimé son intérêt



pour ce secteur et sa volonté «de fournir tout le nécessaire pour la prise en charge des problèmes soulevées, y compris en garantissant le bon déroulement des projets destinés à cette catégorie de la population et à la préservation de la mémoire nationale».

Il est à noter que la wilaya de Béjaïa, en

tant que wilaya historique ayant contribué activement à la Glorieuse Révolution de libération, accorde «une grande importance à ce secteur et veille à accompagner tous les efforts visant à valoriser la mémoire nationale et à servir ceux qui ont sacrifié leur vie pour la patrie», est-il conclu dans le communiqué.

Prévention des incendies

## Le wali de Tébessa donne le signal de départ d'une caravane de sensibilisation

Ahmed Belhaddad, wali de Tébessa, a donné, dimanche matin depuis le siège de la wilaya, le signal de départ de la caravane de sensibilisation à la prévention des incendies de forêts et des récoltes agricoles, a indiqué un communiqué des services locaux. Etaient présents Hamza Touat, président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Ahcene Meddouri,

secrétaire général de la wilaya, les membres de la commission de sécurité, les directeurs exécutifs concernés et le chef de cabinet du wali de Tébessa. Cette caravane «parcourra plusieurs régions du territoire de la wilaya afin de sensibiliser et d'informer les citoyens et les différentes franges de la société à l'importance de respecter toutes les consignes de pré-

vention pour éviter le déclenchement d'incendies, que ce soit dans les forêts ou les champs agricoles», a ajouté la même source. En cette occasion, le wali a souligné la «nécessité de la coordination entre les différentes parties prenantes afin d'intensifier les actions de sensibilisation tout au long de la saison estivale pour prévenir les divers risques».

2<sup>e</sup> Festival national culturel de courses de méharis

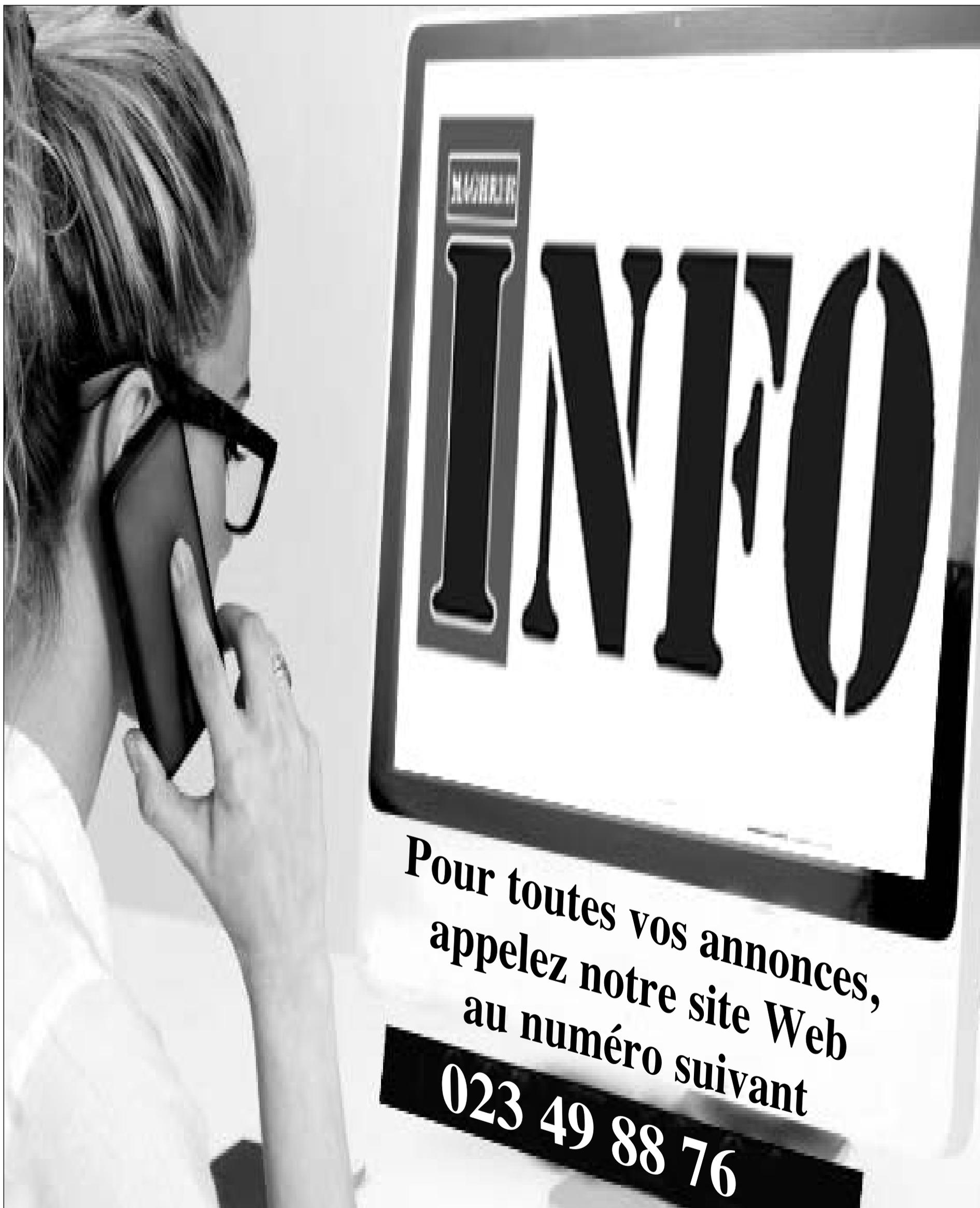
### Le wali d'El-Meniaâ souligne l'attachement du peuple algérien à son authenticité

Pas moins de 136 concurrents représentant 9 wilayas ont pris part à la deuxième édition du Festival national culturel de courses de méharis organisée à El-Meniaâ, ont indiqué, dimanche dernier, les organisateurs. Cette manifestation, qui a eu lieu les 2 et 3 mai au caméodrome de Reg Témacine, a attiré un public nombreux passionné par ce sport populaire séculaire, selon le président de l'Association algérienne de courses de méharis, Brahim Telli.

Initiée sous l'égide de cette association, en coordination avec le Club des courses de méharis de la commune de Hassi El-Gara (El-Meniaâ), la compétition a vu la wilaya d'Adrar se distinguer, suivie par Ouargla, qui a décroché les deuxième et troisième places après avoir parcouru respectivement 15 et 10 km. Les quinze premiers méharistes de cette course ont reçu des prix, a ajouté Telli.

Le Festival culturel national de la course de méharis «a une grande importance pour le développement des sports équestres et la préservation de ce patrimoine populaire ancestral et pour encourager le tourisme saharien», a souligné le président de l'association. Lors de la clôture de l'événement, le wali d'El-Meniaâ, Mokhtar Benmalek, a mis en avant l'importance de cette manifestation culturelle, soulignant l'attachement du peuple algérien à son «authenticité», avant de saluer les efforts déployés par les organisateurs pour promouvoir le patrimoine culturel national.

R. R.



**INFO**

Pour toutes vos annonces,  
appelez notre site Web  
au numéro suivant

**023 49 88 76**

**Maghrebinfo1954@gmail.com**

Par Meriem L.

## QUALIFICATIONS CHAN 2025/ALGÉRIE-GAMBIE

## Bougherra confiant avant le match retour à Annaba

L'équipe nationale A' dirigée par Madjid Bougherra a fait un grand pas vers la qualification pour la phase finale du CHAN 2025 après avoir fait match nul (0-0) à Banjul contre la Gambie samedi dernier.

Avant le match retour, prévu vendredi au stade du 19-Mai à Annaba, Bougherra se dit confiant. «A nous de faire le travail lors du match retour, qui sera différent grâce à une meilleure qualité de terrain, ce qui permettra à nos joueurs de s'exprimer techniquement», a déclaré le Magic sur le site de la FAF. Il a aussi lancé un appel aux supporters, leur présence étant très importante. Les Algériens auraient pu faire un meilleur résultat face à une équipe gambienne qui a eu de la chance, notamment avec un poteau qui a privé Adel Boulbina d'un but certain. Le coach Bougherra a analysé positivement la performance de ses joueurs : «C'est un bon résultat. Nous avons été lucides et concentrés pendant toute la rencontre. La Gambie est une équipe rapide et puissante qui joue sans pression. Nous avons su gérer les conditions difficiles telles que la chaleur, l'humidité et un terrain en mauvais état. Nous savions qu'il fallait être solides collectivement et tactiquement et jouer sur les transitions». Il est également satisfait de l'état d'esprit des joueurs, qu'il a félicités après le match. Après leur retour au pays, les joueurs poursuivent leur préparation au Centre technique national de Sidi Moussa. L'accent est mis sur la récupération, l'aspect psychologique et une adaptation tactique en fonction des leçons tirées du match aller. Pour le match retour, l'attaquant Abderrahmane Me-



ziane, qui n'a pas pu se rendre en Gambie pour des raisons familiales, a réintégré le groupe. Il apportera un renfort offensif précieux, en compagnie de Mahious et Boulbina. Bougherra compte jouer un football offensif face à une équipe gambienne solide défensivement, qui n'a pas encaissé de buts en trois matchs. Le défenseur Mohamed Amine Madani reste optimiste. «Nous avons réussi l'essentiel en faisant match nul en Gambie. Le plus important reste à faire : décrocher la qualification à Annaba», a-t-il déclaré. «Malgré des

conditions de jeu difficiles, les joueurs ont bien respecté les consignes et ont empêché la Gambie de nous mettre en difficulté», a-t-il ajouté. De son côté, Ilyès Chetti insiste sur l'importance d'une large présence des supporters vendredi soir à Annaba. «Nous avons les moyens de l'emporter à domicile. Ce match retour étant décisif, il est essentiel que nos supporters soient nombreux pour nous aider à décrocher la qualification. Nous ferons tout pour leur offrir la victoire», a-t-il déclaré.

### Infinix Nouveau partenaire du MCA pour diversifier ses ressources



Le MC Alger accueille un nouveau membre dans sa famille de sponsors, l'entreprise chinoise de téléphonie mobile Infinix. Un contrat de sponsoring a été signé dimanche dernier au siège du MC Alger à Zéralda en présence de plusieurs figures emblématiques du club, telles qu'Ali Bencheikh et Mohamed Aït Mouhoub. Ce partenariat permettra au club de diversifier ses ressources financières au-delà du budget alloué par Sonatrach.

### Formation futsal Inscription ouverte pour les entraîneurs

Dans le cadre de son programme de développement du futsal, la Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) organise une session de formation fédérale destinée aux entraîneurs de futsal, selon un communiqué publié sur son site officiel. Les intéressés sont invités à soumettre leur demande d'inscription par e-mail à l'adresse suivante : dtnfutsal@faf.dz, et ce, au plus tard le jeudi 8 mai 2025, à ajouté la FAF. Les candidats doivent fournir une attestation de formation à l'initiation (niveau 1) et un curriculum vitae et s'acquitter des frais de formation, qui seront à régler après notification de la DTN.

L'Algérie compte environ 70 clubs évoluant dans les trois divisions de futsal, dont 42 en Nationale 1, répartis sur sept groupes : Centre-Est, Centre-Ouest, Sud-Est, Sud, Est, Centre et Ouest.

Maghrebinfo1954@gmail.com

## LNFA

## Sanctions sévères après le match controversé entre la JSMT et le SKAF Khemis Miliana

Dimanche dernier, la commission de discipline de la Ligue nationale de football amateur (LNFA) a annoncé, dans un communiqué publié sur son site officiel, sa décision de déclarer match perdu pour la JSMT Tiaret et le SKAF Khemis Miliana. Ce match, disputé le 27 avril pour le compte de la 28<sup>e</sup> journée de la Ligue 2 amateur de football (groupe Centre Ouest) et remporté par le SKAF Khemis Miliana (5-2) au stade Kaïd-Ahmed de Tiaret, «ne s'est pas joué dans les règles d'éthique et de loyauté prônées par l'esprit sportif et par la réglementation», a souligné la LNFA. «Sur la base des images télévisuelles qui ont montré de manière flagrante ces irrégularités, la commission de discipline de la LNFA a déclaré match perdu pour les deux équipes, en plus d'une défalcation de trois points pour la JSMT», a ajouté la même source. En conséquence, les présidents de la JSMT et du SKAF et le président de section du SKAF ont écopé de deux ans de suspension chacun, assortis d'une amende de 50.000 dinars. Les capitaines des deux équipes et le gardien de but de la JSMT ont, quant à eux, écopé de deux ans de



suspension et d'une amende de 50.000 dinars chacun, a aussi indiqué la LNFA. De plus, l'instance dirigeante du championnat amateur a déposé plainte auprès des instances judiciaires compétentes. Suite à ces sanctions, le SKAF Khemis Miliana est relégué à la 14<sup>e</sup> place et devient premier relégué avec 32 points et la JSMT rétrograde à la 8<sup>e</sup> position, aux côtés du MC Saïda et de l'ASM Oran, avec 36 points chacun.

## Après la victoire du MB Rouissat

## La LNFA réagit aux propos de Bensaci Laroussi et Salim Rebah

La commission de discipline de la Ligue nationale de football amateur (LNFA) auditionnera Bensaci Laroussi, président du MB Rouissat, et Salim Rebah, directeur sportif de l'USM El Harrach. En effet, la LNFA n'a pas tardé à réagir suite aux déclarations incendiaires du président du MB Rouissat et du directeur sportif de l'USM El Harrach après le match de samedi au stade du

18-Février d'Ouargla. Bensaci Laroussi et Salim Rebah devront s'expliquer sur leur comportement lors de ce match de mise à jour de la 21<sup>e</sup> journée du groupe Centre Est. Pour rappel, la formation de Rouissat s'est imposée (1-0), prenant ainsi une sérieuse option pour l'accession en Ligue 1 Mobilis à seulement deux journées de la fin du championnat de Ligue 2 amateur.

Pisa SC  
Mehdi Lérís,  
une renaissance  
attendue en Serie A

Pisa est de retour dans l'élite du football italien après plus de trois décennies d'absence. Le club toscain, emmené par Filippo Inzaghi, a décroché sa montée en Serie A malgré une défaite contre Bari (1-0), profitant du faux pas de Reggina. Un retour historique auquel prend part Mehdi Lérís malgré une saison tronquée.

Recruté l'été dernier en provenance de Stoke City, l'international algérien n'a joué que trois matchs avant d'être stoppé net par une rupture des ligaments croisés en septembre. Une blessure lourde qui l'a éloigné des terrains pendant plusieurs mois au moment même où il espérait se relancer. Formé à la Juventus, passé par Chievo et la Sampdoria, Lérís espère revenir fort pour s'imposer en Serie A et, pourquoi pas, retrouver la sélection nationale, qu'il n'a plus côtoyée depuis deux ans.

Wolfsburg se sépare  
de Hasenhüttl  
L'avenir d'Amoura  
incertain après la fin  
du partenariat

Le VfL Wolfsburg a annoncé dimanche dernier dans la soirée la fin de sa collaboration avec l'entraîneur Ralph Hasenhüttl après une défaite sévère (4-0) contre le Borussia Dortmund. Cette nouvelle défaite, la huitième consécutive, a précipité la décision du club allemand, actuellement 12<sup>e</sup> de Bundesliga et sans victoire depuis plus de deux mois. Hasenhüttl, en poste depuis mars 2024, quitte donc son poste, et c'est l'entraîneur des U19, Daniel Bauer, qui assurera l'intérim jusqu'à la fin de la saison. Ce départ marque un tournant pour Wolfsburg, mais aussi pour plusieurs joueurs, dont l'international algérien Mohamed Amoura, arrivé à l'été 2024. Sous la houlette de Hasenhüttl, Amoura a su s'imposer comme un atout offensif majeur. Le technicien autrichien a vite vu les qualités de l'attaquant de 24 ans, qui a bénéficié d'une confiance immédiate se traduisant par de nombreuses titularisations et une belle efficacité devant le but. Cette stabilité a permis à Amoura de réaliser une saison impressionnante : 29 matchs, 10 buts et 8 passes décisives en Bundesliga.

Grâce à cette relation de confiance avec son coach, Amoura a non seulement renforcé sa place au sein de l'équipe mais aussi consolidé son statut en sélection algérienne, devenant l'un des joueurs les plus en vue du championnat. Cependant, avec l'arrivée de Daniel Bauer à la tête de l'équipe première, l'avenir d'Amoura pourrait prendre un nouveau tournant. L'attaquant algérien continuera-t-il sur sa lancée sous cette nouvelle direction ? Seul l'avenir nous le dira.

## ORAN CONSACRE L'EXCELLENCE

## Des championnats arabes d'athlétisme historiques

La 24<sup>e</sup> édition des championnats arabes d'athlétisme s'est clôturée dimanche à Oran sur une note triomphale, saluée unanimement par les officiels, les participants et les observateurs.



Unaniment qualifiée de «meilleure édition de ces dernières années», cette manifestation sportive régionale marque un tournant dans l'histoire de l'athlétisme arabe. Le secrétaire général de l'Union arabe d'athlétisme, Majed Bassenbel, n'a pas tari d'éloges sur l'organisation algérienne. «L'édition d'Oran est la meilleure depuis

longtemps», a-t-il affirmé à l'APS, soulignant la qualité des infrastructures mises à disposition, notamment le complexe olympique Miloud-Hadefi, qu'il a qualifié de «véritable joyau mondial répondant aux standards internationaux et olympiques». Outre ce complexe, le Village méditerranéen a offert des conditions d'accueil optimales pour les 160 athlètes représentant 12 nations arabes : l'Arabie saoudite, le Koweït, le Qatar, Oman, la Palestine, l'Égypte, le Liban, la Libye, la Jordanie, Djibouti, la Tunisie et l'Algérie.

«L'Algérie, pays hôte, s'est illustrée de manière éclatante en terminant en tête du classement général avec un total record de 53 médailles (18 en or, 17 en argent et 18 en bronze). Une performance historique, comme l'a souligné le président de la Fédération algérienne d'athlétisme, Yacine Louaïl : «C'est le meilleur bilan de notre participation à ces championnats depuis leur création». Louaïl a également salué l'engagement des jeunes talents intégrés à l'équipe nationale. «Cette édition a été une opportunité pour les jeunes athlètes de se mesurer à l'élite arabe, ils représentent l'avenir de l'athlétisme algérien», a-t-il déclaré.

Une réussite sportive  
et organisationnelle

Sur le plan sportif, la compétition s'est distinguée par l'intensité des épreuves, notamment dans les disciplines de sprint comme le 200 m, le 400 m et le relais 4x400 m. La dernière journée a été marquée par des performances de haut niveau, confirmant le dynamisme de l'athlétisme arabe.

L'Algérie, pays hôte, s'est illustrée de manière éclatante en terminant en tête du classement général avec un total record de 53 médailles (18 en or, 17 en argent et 18 en bronze). Une performance historique, comme l'a souligné le président de la Fédération algérienne d'athlétisme, Yacine Louaïl : «C'est le meilleur bilan de notre participation à ces championnats depuis leur création». Louaïl a également salué l'engagement des jeunes talents intégrés à l'équipe nationale. «Cette édition a été une opportunité pour les jeunes athlètes de se mesurer à l'élite arabe, ils représentent l'avenir de l'athlétisme algérien», a-t-il déclaré.

Dans la foulée de cette réussite, la Fédération algérienne d'athlétisme a annoncé l'organisation d'un meeting international le 28 juin prochain au complexe Miloud-Hadefi, confirmant l'ambition de l'Algérie de devenir une plaque tournante de l'athlétisme en Afrique et dans le monde arabe. Avec cette édition mémorable, Oran réaffirme son statut de ville sportive majeure, et l'Algérie s'impose comme un modèle d'organisation et de performance. Une référence qui place la barre très haut pour les prochaines éditions de ces championnats arabes.

Maghrebinfo1954@gmail.com

## Lille et Marseille dos à dos

## Gouiri et Bentaleb livrent deux lectures du match



Dimanche dernier, le choc entre Lille et l'Olympique de Marseille s'est soldé par un match nul (1-1), un résultat frustrant pour les Marseillais, qui ont dominé la rencontre dans l'ensemble, mais suffisant pour les Lillois, réalistes sur leurs rares opportunités. A l'issue de la rencontre, les réactions d'Amine Gouiri et Nabil Bentaleb témoignent de deux visions contrastées de cette affiche de la 32<sup>e</sup> journée de Ligue 1.

## Gouiri entre regrets et optimisme

Auteur d'un bon match, l'attaquant de l'OM Marseille Amine Gouiri s'est montré lucide mais relativement satisfait du point pris malgré les occasions manquées. «Je pense qu'ils n'étaient pas dangereux et qu'on a maîtrisé le match. On aurait pu être encore plus tuteurs. Bien sûr, on aurait aimé gagner, mais ce n'est pas un mauvais résultat.

On peut avoir un peu de regrets parce qu'on a eu des occasions pour mettre le 2-0. On a encore notre destin entre les mains, on est

deuxièmes avec deux points d'avance, et c'est à nous de jouer», a-t-il déclaré au micro de DAZN. Malgré une erreur du gardien Geronimo Rulli qui a coûté l'égalisation, l'OM conserve sa deuxième place et reste bien placé dans la course à l'Europe.

## Bentaleb estime le nul logique

Côté lillois, pour Nabil Bentaleb, titulaire au milieu de terrain, le résultat final est logique au vu de la performance de son équipe, notamment en première période. «On a eu ce qu'on méritait, on a bien travaillé en première période et on a su les contenir. En deuxième période, on ne s'est pas créé énormément d'occasions, mais on a su capitaliser sur leurs erreurs.

Je ne pense pas qu'ils aient eu énormément d'occasions non plus. Je pense que le nul est logique», a-t-il déclaré. Malgré une deuxième mi-temps plus poussive, le LOSC reste en embuscade au classement, à seulement deux longueurs de son adversaire du jour.

## BRUTALITÉ DE L'OCCUPATION SIONISTE

# Une violation continue du droit international et des droits des Palestiniens

La guerre menée par l'entité sioniste contre la bande de Ghaza et la Cisjordanie et les violations systématiques des droits humains révèlent un tableau de souffrance, de destruction et d'injustice pour le peuple palestinien.

Le nombre des martyrs, la destruction de foyers, le déplacement forcé de millions de personnes et les attaques incessantes contre les lieux saints témoignent de la brutalité de l'occupation sioniste. Ces actions représentent une violation flagrante du droit international et des résolutions des Nations unies et soulignent l'urgence d'une réponse internationale forte pour mettre fin à cette agression inacceptable et soutenir les droits des Palestiniens à l'autodétermination et à la dignité. Depuis le 7 octobre 2023, la bande de Ghaza subit une agression militaire sioniste d'une ampleur dévastatrice, marquée par des violences incessantes, des bombardements massifs et des violations graves des droits humains. Le bilan de cette guerre d'extermination et d'agression est tragique : plus de 52.567 martyrs et 118.610 blessés sont désormais recensés, et ces chiffres continuent d'augmenter chaque jour, soulignant la brutalité de l'occupation.

## Un bilan accablant de martyrs dans la bande de Ghaza

Le 18 mars dernier, l'occupation a repris son offensive après la rupture du cessez-le-feu. Depuis cette date, les pertes humaines se sont alourdies : 2.459 martyrs et 6.569 blessés supplémentaires ont été déplorés, exacerbant les souffrances des habitants de la bande de Ghaza, déjà accablés par des mois de bombardements incessants. Les hôpitaux de l'enclave palestinienne peinent à répondre à l'afflux des victimes, accueillant en moyenne des dizaines de nouveaux martyrs et blessés chaque jour. Un nombre incalculable de victimes demeure piégé sous les décombres des bâtiments effondrés, les équipes de secours et de protection civile étant incapables de les atteindre en raison des bombardements constants et de la destruction des infrastructures. En dépit des tentatives de sauvetage, de nombreuses personnes continuent de souffrir sans aucune aide.

## L'occupation adopte un plan militaire radical pour prendre le contrôle complet de la bande de Ghaza

Ainsi, l'occupation sioniste, sous la direction du sanguinaire Benyamin Netanyahu, a adopté un plan militaire radical visant à «prendre le contrôle complet de la bande de Ghaza». Le cabinet de sécurité sioniste a approuvé une occupation permanente de l'enclave, modifiant ainsi les précédentes stratégies militaires qui se contentaient d'incursions temporaires. Ce plan de guerre comprend le déplacement forcé de la population palestinienne vers le sud de la bande de Ghaza, dans des zones déjà dévastées. La mise en œuvre de ce plan a été présentée après la visite du président américain Donald Trump au Moyen-Orient, une démarche visant à appliquer les contours du controversé «plan Trump». Ce dernier proposait, selon Netanyahu, d'encourager le départ volontaire des Palestiniens de la bande de Ghaza. Cependant, les autorités sionistes semblent désormais privilégier un déplacement forcé de la population palestinienne, une politique qui s'inscrit dans une logique de nettoyage ethnique et de colonisation.

## ONU : «La proposition de fournir de l'aide à la bande de Ghaza sous le contrôle de l'entité sioniste violerait les principes humanitaires fondamentaux»

Les Nations Unies ont rejeté la proposition de l'occupation sioniste de fournir de l'aide à la bande de Ghaza sous son contrôle. L'équipe humanitaire des Nations unies dans la bande de Ghaza a déclaré, dimanche soir dans un



communiqué, que le plan de l'entité sioniste «violait les principes humanitaires fondamentaux car il vise à accroître le contrôle sur les biens essentiels comme tactique de pression dans le cadre d'une stratégie militaire». Le mécanisme de livraison proposé nécessiterait l'approbation de l'ONU pour distribuer des fournitures via les points de contrôle sionistes dans des conditions déterminées par l'armée sioniste. L'équipe de l'ONU a averti que «la stratégie proposée forcerait les civils à se rendre dans des zones militaires pour récupérer des rations, les mettant en danger tout comme les travailleurs humanitaires, et que le plan contribuerait probablement à de nouveaux déplacements forcés». Les Nations unies ont déclaré qu'elles «ne peuvent soutenir que des plans qui respectent les principes humanitaires d'humanité, de neutralité, d'indépendance et d'impartialité»?

## Amnesty International appelle à des mesures sérieuses pour mettre fin au génocide commis par l'entité sioniste

Par ailleurs, la secrétaire générale d'Amnesty International, Agnès Callamard, a appelé tous les acteurs internationaux, en particulier l'Union européenne (UE), à prendre des mesures «sérieuses» pour mettre fin au génocide commis par l'entité sioniste contre les Palestiniens de la bande de Ghaza, que ce soit en utilisant des armes militaires ou des politiques de famine qui ont rendu l'enclave «complètement sans nourriture». Dans un communiqué de presse publié hier, Callamard a appelé ces parties «à faire pression sur l'entité sioniste pour qu'elle autorise l'entrée de nourriture, d'eau et de médicaments dans la bande» et à demander «des comptes aux responsables du génocide et des crimes de guerre». Elle a évoqué la détérioration de la situation humanitaire dans la bande de Ghaza sur la base de ses observations et de son suivi sur le terrain de la guerre d'extermination en cours depuis 19 mois, qui s'est intensifiée avec l'imposition par l'occupation d'un blocus complet sur l'enclave palestinienne depuis le 2 mars.

## «Ce qu'il se passe dans la bande de Ghaza est un génocide au vu et au su de tous»

«Nous savons que la population palestinienne souffre de graves pénuries de nourriture, d'eau et de médicaments. L'Organisation mondiale de l'alimentation, l'Organisation mondiale de la santé et toutes les organisations des Nations unies et autres organisations humanitaires tirent la sonnette d'alarme : il n'y a plus de nourriture dans la bande de Ghaza», a-t-elle

déclaré. Elle a souligné la gravité de la situation en répétant à plusieurs reprises la phrase «il n'y a plus de nourriture dans la bande de Ghaza», décrivant «les conditions dans l'enclave palestinienne comme absolument terrifiantes». Elle a souligné que ce qui se passe dans la bande de Ghaza est un «génocide au vu et au su de tous».

## Tulkarem, Nour Shams et Jénine subissent des attaques constantes

Les villes et les camps de réfugiés en Cisjordanie, notamment Tulkarem, Nour Shams et Jénine, subissent des attaques constantes de l'armée sioniste. A Tulkarem, des raids aériens et des incursions terrestres continuent sans relâche, faisant des dizaines de victimes et causant la destruction massive des infrastructures. 13 citoyens ont été tués, dont des enfants et des femmes enceintes, et plus de 25.000 personnes ont été déplacées à cause des attaques sionistes. Le camp de Nour Shams a également été le théâtre de violences extrêmes, avec des milliers de familles contraintes à l'exil. L'armée sioniste a démolit 106 maisons dans ces deux camps, et des centaines de familles ont perdu leur logement. Des renforts militaires sionistes ont été envoyés dans ces régions, accompagnés de véhicules blindés, et procèdent à des tirs à balles réelles et de grenades assourdissantes, rendant la situation insupportable pour la population locale.

## Intensification des attaques sionistes et de l'expansion coloniale en Cisjordanie

Dans le même cadre, le mois d'avril 2025 a vu une intensification des attaques sionistes et de l'expansion coloniale avec 1.693 attaques menées par les forces d'occupation et les colons. Ces attaques se sont concentrées sur les gouvernorats d'Al Khalil, Ramallah et Naplouse et ont causé de lourdes pertes pour les Palestiniens. Parmi les attaques, on compte des actes de vandalisme, des vols de terres et la démolition de maisons, laissant des milliers de Palestiniens sans abri. Les autorités sionistes ont également saisi de vastes étendues de terres pour créer des zones tampons autour des colonies de Bethléem et Nekodim et ont démolit 152 installations, dont des maisons, des commerces et des installations agricoles. Ces démolitions visent à faciliter l'expansion des colonies et à expulser les Palestiniens de leurs terres ancestrales.

## Attaque systématique contre la mosquée Al-Aqsa

Une autre dimension tragique de cette guerre est l'attaque systématique contre la mosquée Al-Aqsa, le troisième lieu saint de l'Islam. En avril 2025, plus de 10.000 colons ont pris d'assaut la mosquée sous la protection des forces sionistes, violant ainsi le statu quo historique et juridique qui protège ce site. Les colons effectuent des rituels talmudiques dans l'enceinte de la mosquée, ce qui constitue une violation grave des droits des musulmans et du droit international. De plus, pendant la fête juive de Pessah, le nombre des colons ayant pénétré la mosquée a augmenté de manière significative, exacerbant la tension dans la région.

## Tamimi met en lumière les crimes et le génocide environnemental subis par la Palestine

D'autre part, Nasreen Tamimi, directrice de l'Autorité palestinienne pour la qualité de l'environnement (PEQA), a déclaré que l'Etat de Palestine subit, en particulier dans la bande de Ghaza, des «crimes de génocide et de génocide environnemental» en raison de l'agression sioniste continue, accompagnée d'une accumulation massive de déchets dangereux et de polluants chimiques, y compris des polluants organiques persistants interdits au niveau international. Elle a fait cette déclaration lors de sa participation en tant que représentante de l'Etat de Palestine à la Conférence des Parties des conventions de Bâle, Rotterdam et Stockholm, qui se tient dans la ville de Genève, en Suisse, avec la participation de ministres et de responsables gouvernementaux des pays parties et des représentants d'organisations régionales et internationales. Al-Tamimi a ajouté que la Cisjordanie est également confrontée à des «pratiques dangereuses», notamment le trafic illégal de déchets et de matières dangereuses en provenance de l'Etat occupant, leur élimination ou leur enfouissement sur le territoire de l'Etat de Palestine de manière illégale, en violation claire des conventions environnementales pertinentes, notamment la Convention de Bâle.

## La fin de l'agression et la mise à disposition des moyens nécessaires pour éliminer les déchets, une exigence !

Al-Tamimi a souligné que l'ampleur de la souffrance environnementale subie par le peuple palestinien dépasse les défis liés à la perte de biodiversité ou à la pollution de l'environnement. Elle a précisé que la première exigence est «la fin de l'agression et la mise à disposition des moyens nécessaires pour éliminer les déchets et les polluants en provenance d'Israël de manière écologiquement sûre». Elle a appelé à «un renforcement des efforts internationaux et régionaux pour mettre fin à l'agression contre l'environnement palestinien et fournir le financement nécessaire pour traiter les impacts prolongés de la guerre sur l'environnement, qui pourraient durer des décennies». Elle a également souligné «la nécessité d'accroître les capacités humaines et techniques dans les domaines de la gestion des déchets et des matières chimiques dangereuses». Al-Tamimi a expliqué que les défis financiers et politiques «empêchent la Palestine de respecter pleinement ses engagements, notamment en ce qui concerne la préparation des rapports d'inventaire des déchets dangereux et le plan national de mise en œuvre de la Convention de Stockholm à cause de la difficulté d'accès aux mécanismes de financement prévus par les conventions environnementales».

Amina B.

L'Algérie participe aux travaux de la conférence et de l'exposition CIM Connect 2025 à Montréal

# Cap sur le renforcement de la coopération et du partenariat dans le secteur minier

La secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie chargée des mines, Karima Tafer, participe aux travaux de la conférence et de l'exposition CIM Connect 2025, qui se tient à Montréal (Canada) du 4 au 7 mai en cours, a indiqué un communiqué du ministère.

**M**me Tafer est accompagnée dans cette mission d'une importante délégation de cadres du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables et de représentants de l'Agence nationale des activités minières (ANAM), de l'Agence du service géologique Algérie (ASGA) et du groupe Sonarem. Cet événement, «l'un des principaux rendez-vous internationaux dans le domaine de l'industrie minière» est organisé par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (ICM). L'édition de cette année «attire plus de 6.000 participants venus de divers pays, parmi lesquels des opérateurs économiques, des experts, des chercheurs, des décideurs et des représentants d'entreprises technologiques de pointe dans le secteur». L'édition 2025 est placée sous le thème «Minéraux, innovation et transition énergétique», et le programme scientifique et



technique de la conférence mettra l'accent sur des thématiques stratégiques telles que l'intelligence artificielle (IA) dans le secteur minier, les technologies d'énergies renouvelables, le stockage de l'énergie, la numérisation des chaînes de valeur minières, les tendances des mar-

chés mondiaux des minéraux et les meilleures pratiques en matière de durabilité et de responsabilité environnementale. La participation de la secrétaire d'Etat s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Algérie visant «à renforcer son ouvertu-

re sur l'environnement international et à promouvoir la coopération bilatérale et multilatérale dans le domaine minier, notamment avec le Canada, considéré comme l'un des pays leaders dans ce secteur», est-il souligné dans le communiqué. Elle vise également à «promouvoir les importantes potentialités minières de l'Algérie, à attirer des investissements de qualité et à renforcer le transfert de savoir-faire et de technologies». Dans ce cadre, il est prévu que Karima Tafer tienne plusieurs rencontres bilatérales avec des responsables canadiens, des représentants d'institutions et d'organismes internationaux, des investisseurs et des grandes entreprises opérant dans les domaines des mines et des technologies en vue «d'explorer les opportunités de coopération et de partenariat, d'échanger des expertises et de développer des projets miniers». Cette participation reflète «l'engagement de l'Algérie à bâtir un secteur minier moderne, durable et compétitif fondé sur l'innovation et une gouvernance efficace des ressources, contribuant activement aux efforts de transition énergétique et de développement économique durable conformément à la vision des plus hautes autorités du pays», est-il conclu dans le communiqué.

S.G.

## Djezzy 4,6 milliards de dinars investis au premier trimestre 2025

Au premier trimestre 2025, l'opérateur de téléphonie mobile Djezzy a investi 4,6 milliards de dinars dans le cadre de l'extension et du renforcement de son réseau, a indiqué hier, lundi, l'entreprise publique dans un communiqué. Cette enveloppe a notamment permis d'atteindre une couverture 4G de 94,7% de la population, soit une progression de 3 points par rapport à la même période en 2024, consolidant ainsi son engagement à garantir une connectivité de qualité à l'échelle nationale.

Sur le plan technologique, Djezzy a lancé au cours de ce trimestre le premier service de Cloud public en Algérie destiné aux entreprises engagées dans leur transformation numérique. Djezzy a également inauguré l'espace solutions dans son annexe de Dar El Beida, un espace dédié aux innovations digitales.

En parallèle, Djezzy a enregistré une hausse de 4,4% de son chiffre d'affaires par rapport au premier trimestre 2024, atteignant 27,6 milliards de dinars. Cette performance est portée principalement par la croissance des services digitaux.

La base clientèle a connu une évolution notable, avec 17 millions d'abonnés recensés à la fin de mars dernier, soit près d'un million de nouveaux clients (+6,2% sur un an). L'usage moyen de la data a, quant à lui, atteint 12 Go par client et par mois (+7% en glissement annuel), reflet de l'amélioration continue de l'expérience réseau et de l'adoption accrue des services numériques. L'EBITDA (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements) s'est établi à 12,2 milliards de dinars, en hausse de 0,5%, avec une marge de 44,2%, confirmant la solidité financière de l'opérateur.

Enfin, fidèle à ses engagements sociétaux, Djezzy a mené plusieurs actions de solidarité durant le mois de Ramadan, notamment la distribution de couffins alimentaires et une campagne de dons d'habits pour les enfants défavorisés à l'occasion de l'Aïd El-Fitr.

K.M.

La Bourse d'Alger en tête des marchés arabes en termes de progression

## Une croissance de 40,07 % de sa valeur marchande au premier trimestre 2025

Selon les données du Fonds monétaire arabe (FMA), la Bourse d'Alger a enregistré une croissance de 40,07 % de sa valeur marchande au cours du premier trimestre 2025, la plaçant en tête des places boursières arabes en termes de progression. Le FMA indique dans son rapport trimestriel que la valeur de la Bourse d'Alger est passée de 3,848 milliards de dollars au premier trimestre 2024 à 5,39 milliards de dollars au même trimestre en 2025, soit une augmentation de 1,542 milliard de dollars. Cette progression représente le taux de croissance le plus élevé parmi les marchés arabes durant le dernier trimestre. Le FMA précise que seulement sept (7) Bourses, dont celle d'Alger, ont connu une hausse de leur capitalisation, tandis que huit (8) ont enregistré une baisse. Au niveau global, la valeur de l'en-

semble des marchés boursiers arabes a reculé de 1,45 % durant le premier trimestre 2025, atteignant environ 4 326,24 milliards de dollars, contre 4 390,01 milliards de dollars au trimestre précédent.

Concernant la valeur des échanges, celle-ci a atteint 250,53 milliards de dollars au premier trimestre 2025, contre 257,218 milliards de dollars au quatrième trimestre 2024, soit une diminution de 2,6 %. En matière de croissance annuelle, la Bourse d'Alger s'est classée troisième après celles de Bahreïn et de la Palestine, avec une progression de 121 %, passant de 4,8 à 10,6 millions de dollars en un an.

Pour ce qui est du volume des transactions sur les Bourses arabes, il a chuté à 272,62 millions d'actions contre 553,19 millions au qua-

trième trimestre 2024, soit une baisse de 50,2 %. Avec une croissance de 116 % (0,7 million d'actions échangées contre 0,3 million au trimestre précédent), la Bourse d'Alger a également enregistré le troisième taux de progression le plus élevé en termes de volume, après celles de Bahreïn et de la Palestine. Enfin, l'indice composite du FMA, qui reflète la performance des marchés boursiers arabes, a augmenté de 4,37 % en glissement annuel pour atteindre 511,1 points au premier trimestre 2025, s'alignant sur la tendance positive des marchés développés et émergents. D'un trimestre à l'autre, cet indice a progressé de 1,55 point par rapport au niveau enregistré entre octobre et décembre 2024, estimé alors à 503,3 points.

S.G.

Carburants

## Les prix amorcent une légère baisse à la pompe

Après une envolée notable des prix il y a deux semaines, les automobilistes peuvent souffler : les tarifs des carburants enregistrent une légère baisse à la pompe, coïncidant avec la fin des vacances de printemps. Cette tendance s'explique en partie par le recul du prix du baril de Brent, en chute de plus de 20 % depuis le début de l'année. Carburant le plus consommé en France – il représente près de 80 % des volumes – le gazole voit son prix moyen diminuer de 0,36 centime, pour s'établir à 1,5495 euro le litre. Cette baisse s'observe également sur la part des taxes, allégées de 0,30 centime sur la semaine. A titre de comparaison, la moyenne du diesel était de 1,6944 euro en 2024 et

1,7948 euro en 2023. L'essence sans plomb 95 (SP95) suit la même dynamique avec une baisse de 0,31 centime pour atteindre un tarif moyen de 1,6977 euro le litre. La part hors taxes s'établit à 0,7231 euro, soit une réduction de 0,27 centime sur la fiscalité appliquée. En 2024, le SP95 affichait une moyenne annuelle de 1,8211 euro, contre 1,8832 euro en 2023. Le SP95-E10, plus écologique, voit lui aussi son prix diminuer de 0,29 centime, atteignant 1,6574 euro le litre. En parallèle, le SP98 enregistre la plus forte baisse hebdomadaire : -0,43 centime pour un tarif moyen de 1,7572 euro. Pour mémoire, en 2024, le SP95-E10 se situait à 1,7837 euro en moyenne annuelle, contre 1,8576 euro l'année précé-

dente. Le SP98, lui, oscillait autour de 1,8817 euro en 2024 et 1,9389 euro en 2023. A contre-courant, le GPL (gaz de pétrole liquéfié) voit son prix grimper de 0,05 centime, atteignant 0,9826 euro le litre. Sa moyenne annuelle reste relativement stable, autour de 0,9868 euro pour 2024. Enfin, le superéthanol E85, carburant prisé pour son prix attractif, recule de 0,20 centime cette semaine, pour s'afficher à 0,7274 euro le litre. Ce carburant, majoritairement composé de bioéthanol, reste nettement en dessous de sa moyenne annuelle de 0,8385 euro en 2024 et encore davantage par rapport à 1,0553 euro en 2023.

S.B.

Par Yanis D.

## PUBLISHERS FOR PALESTINE

## 600 éditeurs appellent au boycott de la Foire du livre de Francfort

**Publishers for Palestine, un réseau de près de 600 éditeurs provenant de 50 pays du monde entier, a appelé à un boycott à l'échelle de l'industrie du plus grand événement éditorial mondial, la Foire du livre de Francfort (Frankfurter Buchmesse - FBM), en raison de sa complicité dans le génocide en cours dans la bande de Ghaza, de son refus de défendre les droits du peuple palestinien conformément au droit international et de son refus de rompre les liens avec l'apartheid sioniste.**

«**N**otre appel fait suite aux échecs répétés de la Foire du livre de Francfort à traiter ses liens de longue date avec le partenariat de l'Etat et des entreprises allemandes dans le génocide des Palestiniens par l'entité sioniste. Non seulement la programmation de la FBM a contribué à l'effacement des Palestiniens, à la normalisation, à la dissimulation et au déni du régime d'occupation et d'apartheid de l'entité sioniste à l'encontre des Palestiniens, mais elle a également, à travers le discours public, déclaré de manière répétée et honteuse son soutien explicite à l'entité sioniste. En octobre 2023, le directeur Juergen Boos a affirmé que la foire affichait une "solidarité totale du côté de l'entité sionis-



te'», a indiqué Publishers for Palestine. Francfort a également, selon la même source, «renforcé le racisme anti-palestinien et la censure» en annulant la cérémonie de remise du prix LiVeraturpreis qui devait être attribué à l'auteure palestinienne Adania Shibli dans le cadre de l'édition 2023 de la foire pour son roman «A Minor Detail». De tels incidents ont provoqué des retraits lors de l'édition 2023 de la part de plusieurs organisations, dont l'Association des éditeurs arabes, l'Association des éditeurs des Emirats arabes unis et la Foire du livre de Sharjah. L'Indonésie et la Malaisie ont toutes deux organisé des boycotts nationaux de la foire avec des déclarations de l'Association des éditeurs de livres indonésiens (Ikapi) et du ministère

malaisien de l'Education. «Nous rejoignons fièrement nos collègues et pairs du monde entier qui ont déjà pris la décision de boycotter», ont ajouté les éditeurs. En juin de l'année dernière, la Foire du livre de Francfort a célébré l'attribution du Prix de la paix du commerce du livre allemand à la journaliste américaine Anne Applebaum, qui a publiquement salué les bombardements illégaux de l'entité sioniste contre les médias palestiniens dans le cadre de son «journalisme» durant l'édition 2024 de la foire. Les profondes incohérences éthiques de la foire comprennent un engagement en 2023 à augmenter la programmation sioniste, en contraste frappant avec l'interdiction de la Russie en 2022 en raison de son invasion

de l'Ukraine. Les liens bien documentés de la FBM avec des entreprises et des institutions sionistes complices et son implication avec l'Etat allemand

incluent des relations avec les multinationales allemandes Holtzbrinck Publishing Group et Bertelsmann SE & Co. KGaA, qui détiennent des portefeuilles d'investissements multimillionnaires dans les technologies sionistes, l'IA, la surveillance et les technologies de sécurité. Holtzbrinck organise également le petit-déjeuner annuel du Forum international du livre d'El Qods de la Foire du livre de Francfort. Publishers for Palestine a ajouté : «Nous rejetons la collaboration de la Foire du livre de Francfort avec l'entité sioniste et le gouvernement allemand complice, alors que le Bundestag intensifie l'oppression étatique et les efforts pour réprimer la solidarité avec la Palestine, y compris ses efforts continus pour criminaliser le mouvement mondial Boycott, désinvestissement et sanctions (BDS)».

## Lancement de la Semaine du film révolutionnaire à El Bayadh

## Un hommage aux héros de l'indépendance



Dimanche dernier, la maison de la culture et des arts Mohamed-Belkheir d'El Bayadh a donné le coup d'envoi des activités de la Semaine du film révolutionnaire, marquant ainsi la Journée nationale de la mémoire, en commémoration des massacres du 8 mai 1945, selon les organisateurs. Au programme de cet événement, organisé par le secteur de la culture et des arts, la projection de plusieurs films historiques, tels que «Cheikh Bouâmama», «La Bataille d'Alger», «Patrouille à l'Est», «Colonel Lotfi», «Krim Belkacem» et «Mustapha Benboulaïd», des documentaires relatifs aux massacres du 8 mai 1945 et d'autres œuvres cinématographiques nationales à caractère historique et révolutionnaire, a précisé Fadhlou Ghriiss, responsable de la cellule de communication à la Direction de la culture et des arts. L'objectif de cette manifestation

est de «commémorer cette date symbolique, de mettre en lumière les atrocités perpétrées par le colonisateur français contre le peuple algérien, d'honorer les sacrifices des martyrs et des moudjahidines pour la liberté de la patrie et de renforcer l'esprit patriotique auprès des jeunes générations tout en préservant la mémoire nationale», a ajouté la même source. En parallèle, la maison de la culture et des arts organise également une exposition de livres historiques dans le cadre de la Journée nationale de la mémoire. De son côté, la bibliothèque principale de lecture publique Chahid Errak-El Hadj d'El Bayadh propose une conférence sur les massacres du 8 mai 1945 et leur rôle déclencheur dans la glorieuse Guerre de libération. Au programme figurent aussi diverses expositions de livres historiques, de récits et de photographies anciennes.

## Patrimoine matériel et immatériel

## Des clés pour renforcer la consolidation de l'identité nationale

Le 28<sup>e</sup> séminaire national dédié à l'histoire et à l'archéologie, qui s'est tenu dimanche dernier à Guelma, a réuni des participants qui ont mis l'accent sur l'importance du patrimoine matériel et immatériel de l'Algérie dans la consolidation de l'identité nationale. Ce séminaire, qui s'est déroulé sur deux jours dans la salle de cinéma Intissar, était initié par l'Association de wilaya histoire et archéologie. Lors du premier jour de la rencontre, les séminaristes ont souligné «le rôle crucial du patrimoine local dans l'enrichissement de la Mémoire nationale», insistant sur le fait que l'attachement des Algériens à leur patrimoine a joué un rôle clé pour «préservé l'identité nationale et la protéger contre toute tentative de déformation et

de dénaturation durant l'occupation française». Cet événement académique a coïncidé avec le Mois du patrimoine (18 avril-18 mai) et le 80<sup>e</sup> anniversaire des massacres du 8 mai 1945. Il «a offert une occasion de rappeler à la génération actuelle l'importance de rester fidèle à son identité nationale, avec tous ses symboles et ses composantes, et d'en faire une base fondamentale pour s'impliquer activement dans l'édification de son pays, chacun dans son domaine», a déclaré Boudjemaâ Benamirouche, directeur de la culture et des arts, lors de la cérémonie d'ouverture. De son côté, le président de l'Association histoire et archéologie, Smail Samai, a précisé que ce séminaire était concentré

sur l'étude de la richesse du patrimoine algérien, tant dans ses aspects matériels (vêtements traditionnels, vestiges archéologiques, outils artisanaux) que dans ses dimensions culturelles et religieuses telles que le patrimoine oral, les coutumes, l'apport des zaouïas et les manuscrits. Les discussions avaient pour objectif de démontrer «comment toutes ces composantes ont contribué à préserver la mémoire populaire et l'identité du peuple algérien», a-t-il ajouté. Le programme de ce séminaire comprenait plusieurs conférences animées par des professeurs d'université et des chercheurs en histoire et en archéologie venus des universités de Guelma, Constantine, Skikda et Sétif.

Par Wafa Ben.

**MARCHER CHAQUE JOUR**

# Un pas simple vers un cœur fort et un esprit apaisé

Dans un monde où le rythme effréné de la vie pousse souvent à la sédentarité, la marche apparaît comme un remède discret, mais d'une efficacité étonnante.



La marche ne demande ni équipement sophistiqué, ni abonnement à une salle de sport. Il suffit de faire un pas... puis un autre. Et c'est ainsi, à la portée de tous, que commence un chemin vers une meilleure santé physique et mentale. Sur le plan cardiovasculaire, les effets de la marche sont profonds. En sollicitant le cœur de manière modérée mais régulière, elle contribue à améliorer la circulation sanguine, à renforcer le muscle cardiaque et à réduire la pression artérielle. Elle agit également sur le taux de cholestérol et peut prévenir de nombreuses affections graves, telles que les maladies coronariennes ou les accidents vasculaires cérébraux. De nombreuses études ont

démonstré qu'une simple marche quotidienne de 30 minutes pouvait diminuer significativement les risques cardiovasculaires, notamment chez les personnes sédentaires ou âgées. Mais les bienfaits de la marche ne s'arrêtent pas au cœur. Elle joue également un rôle crucial dans l'équilibre psychologique. Marcher, surtout dans un environnement naturel, favorise la détente, réduit le stress et stimule la production d'endorphines, ces hormones du bien-être qui procurent une sensation de calme et de plaisir. Elle agit ainsi comme un antidépresseur naturel sans effets secondaires. Nombreux sont ceux qui, confrontés à l'anxiété ou à une fatigue mentale, trouvent dans la marche un moyen de

se recentrer, de réfléchir ou simplement de respirer. Enfin, la marche favorise aussi la connexion à soi-même et au monde. Elle peut être un moment de solitude bénéfique ou une activité partagée avec un proche. Elle permet de redécouvrir son quartier, de s'émerveiller devant les petits détails du quotidien et de rompre avec la monotonie des écrans et des obligations. En somme, marcher n'est pas seulement un acte physique, c'est un choix de vie, une manière de prendre soin de soi en douceur et de façon durable. Et si, finalement, le premier pas vers une meilleure santé commençait simplement par... marcher ?

**ASTHME**

## Comprendre les déclencheurs pour mieux vivre avec



L'asthme est une maladie respiratoire chronique qui touche des millions de personnes dans le monde. Caractérisée par une inflammation des voies respiratoires, elle provoque des épisodes de gêne respiratoire, de toux, de sifflements et parfois une sensation d'oppression thoracique. Ces crises peuvent survenir de manière soudaine et être déclenchées par divers facteurs, qu'il est essentiel d'identifier pour mieux contrôler la maladie. L'un des aspects les plus complexes de l'asthme est sa variabilité. Chaque personne asthmatique peut réagir différemment aux stimuli. Parmi les déclencheurs les plus courants on retrouve les allergènes présents dans l'air, tels que les pollens, les acariens, les poils d'animaux ou les moisissures. L'exposition à la fumée de cigarette, à la pollution atmosphérique ou à certains produits chimiques comme les désodorisants ou les solvants peut également aggraver l'asthme. Les infections respiratoires virales, le froid sec, l'humidité ou encore l'effort physique intense sont d'autres facteurs susceptibles de provoquer une crise.

Il ne faut pas non plus négliger le rôle du stress et des émotions fortes, qui peuvent contribuer à l'apparition des symptômes. Chez certaines personnes, l'asthme peut aussi être déclenché par des médicaments comme les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) ou les bêtabloquants. Pour vivre avec l'asthme de manière plus sereine, l'éducation du patient est primordiale. Apprendre à reconnaître les signes avant-coureurs d'une crise, savoir utiliser correctement son inhalateur, adapter son mode de vie et éviter les situations à risque sont autant d'éléments essentiels. La prise régulière de traitements de fond, souvent à base de corticoïdes inhalés, permet de réduire l'inflammation chronique des bronches, tandis que les traitements de secours (bronchodilatateurs) sont utilisés en cas de crise. L'accompagnement médical, allié à une meilleure connaissance des déclencheurs, peut transformer la vie d'un asthmatique. Grâce à un suivi personnalisé et une bonne hygiène de vie, il est tout à fait possible de mener une vie active, équilibrée et sans crise majeure.



**Recette**

### Gâteau mauritanien au lait concentré

**Ingrédients**

- 1 boîte de lait concentré sucré (environ 397 g)
- 4 œufs
- 120 ml d'huile végétale (ou beurre fondu)
- 1 sachet de levure chimique (environ 10 g)
- 200 g de farine
- 1 cuillère à café de vanille

ou de zeste de citron (au choix)

**Préparation**

- Préchauffez le four à 180°C (th.6).
- Dans un grand bol, battez les œufs avec le lait concentré jusqu'à obtenir un mélange homogène.

- Ajoutez l'huile (ou le beurre fondu) et la vanille ou le zeste.
- Incorporez la farine tamisée et la levure, puis mélangez bien pour éviter les grumeaux.
- Versez la pâte dans un moule beurré et fariné.
- Faites cuire pendant 30 à

40 minutes jusqu'à ce que le gâteau soit doré et qu'un couteau en ressorte sec.

- Laissez refroidir avant de démouler.  
**Conseil :** Vous pouvez saupoudrer de sucre glace ou servir avec une confiture locale pour encore plus de goût.

# Infos bled

## Sonalika-Famag : lancement de la fabrication du premier tracteur agricole 4x4 à Sidi Bel Abbès

La fabrication du premier tracteur agricole à quatre roues motrices (4x4) a été lancée à Sidi Bel Abbès, marquant la relance de l'activité de l'entreprise Sonalika-Famag, spécialisée dans le matériel agricole. Cette initiative illustre l'intégration du développement économique et industriel dans la wilaya, soutenue par les autorités locales en faveur de l'investissement et des entreprises dynamiques.

Le président du Conseil d'administration de Sonalika-Famag, Hakim Benili, a annoncé que le tracteur «sera commercialisé en 2025».

L'entreprise vise «une production annuelle de 3.000 tracteurs, avec des équipements modernes et une main-d'œuvre qualifiée».

Actuellement, quatre modèles de tracteurs sont produits, répondant aux normes internationales, et un cinquième modèle est prévu pour l'avenir. Sonalika-Famag est une société algéro-indienne, clé dans le secteur du matériel agricole.

## Gestion des aéroports : le nouveau PDG de l'EGSA d'Oran prend ses fonctions

Le secrétaire général du ministère des Transports, Djamel-Eddine Abdelghani Dridi, a présidé dimanche dernier à Oran la cérémonie d'installation de Noureddine Rouissat en tant que nouveau président-directeur général de l'Établissement de gestion des services aéroportuaires d'Oran (EGSA-O). Rouissat prend ainsi la relève d'Issam Bensaïd, appelé à d'autres fonctions, selon les informations communiquées par les services de la wilaya. Lors de cette cérémonie, Dridi a souligné l'importance d'une gestion professionnelle des aéroports de l'Ouest, notamment durant les périodes de forte affluence, comme celles du hadj et de l'été. Il a insisté sur la nécessité «d'assurer un accueil de qualité et de fournir tous les services nécessaires aux usagers». L'événement s'est déroulé à l'aéroport international d'Oran «Ahmed Ben Bella», en présence de plusieurs personnalités.

## Accidents de la route : 7 morts et 195 blessés en 24 heures à travers le pays

Au cours des dernières 24 heures, sept personnes ont perdu la vie et 195 autres ont été blessées dans des accidents de la route, d'après un bilan communiqué hier, par la Protection civile.

Les plongeurs de la Protection civile de la wilaya de Skikda ont retrouvé le corps sans vie d'un adolescent de 14 ans, victime d'une noyade dans une mare d'eau située dans la daïra de Tamalous, rapporte la même source.

D'autre part, la Protection civile a procédé à l'extinction de quatre incendies urbains et divers dans les wilayas d'Alger, Jijel, Ain Temouchent et Djanet. À Chéraga (Alger), un incendie dans un appartement a provoqué des gênes respiratoires chez quatre personnes, tandis que deux autres ont été blessées lors d'un incendie survenu dans une usine de la zone industrielle de Tamazoura (Ain Temouchent).

## Coupe d'Algérie de cyclisme sur route 2025 : le week-end prochain à Oran

L'édition 2025 de la Coupe d'Algérie (juniors/seniors) de cyclisme sur route se déroulera vendredi et samedi prochains sur le 5<sup>e</sup> boulevard périphérique d'Oran, selon les informations des organisateurs. Cette compétition, organisée par la Fédération algérienne de cyclisme en collaboration avec la Ligue de cyclisme de la wilaya d'Oran et la Direction locale de la jeunesse et des sports, rassemblera 108 cyclistes des catégories juniors et seniors. Le vendredi, les cyclistes débiteront la compétition avec un contre-la-montre individuel de 28 kilomètres, aussi bien pour les juniors que pour les seniors. Le samedi, une course sur route de 30 kilomètres se déroulera sur un circuit fermé. Les juniors devront parcourir 90 km en trois tours, tandis que les seniors feront 120 km en quatre tours sur le même parcours.

# INFOS

15

# CHRONO

### PROVERBE

L'amitié est comme la santé, sa valeur est rarement reconnue avant qu'elle ne soit perdue.

### Chiffre du jour

250.000

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé, hier, à Alger, le lancement de la réalisation d'environ 250.000 unités de logement, toutes formules confondues, à travers le territoire national, au cours du premier semestre de 2025.

### Déclaration du jour

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a affirmé, hier à Alger, que les logements du programme location-vente (AADL 3) «connaîtront de nouvelles améliorations sur le plan architectural», soulignant que celles-ci «n'auront pas un grand impact sur les prix des unités de logement».

### PHOTO DU JOUR



## Infos monde

### Élargissement de l'occupation à Ghaza : l'Irlande appelle l'entité sioniste à la retenue

Le ministre irlandais des Affaires étrangères Simon Harris a publié, hier, une déclaration ferme condamnant les informations faisant état d'un futur élargissement de l'occupation sioniste à Ghaza, qualifiant la situation de «catastrophe humanitaire». Harris s'est dit préoccupé par l'escalade potentielle et averti que de telles actions entraîneraient «plus de morts, plus de blessés et des souffrances indicibles pour la population palestinienne qui est déjà confrontée à une situation humanitaire désastreuse». Dans sa déclaration, Harris a exhorté les autorités sionistes à «faire preuve de retenue» et a qualifié les conditions qui règnent actuellement dans la bande de Ghaza d'«ignobles et inadmissibles». Il a appelé à une «cessation immédiate des hostilités», à la libération des derniers captifs et à une reprise à grande échelle de l'aide humanitaire dans la région.

### France : des musulmans respectueux de l'environnement nettoient les rues dans 19 villes

Dans 19 villes de France, dont Massy, des musulmans respectueux de l'environnement ont ramassé des déchets dans les rues pour attirer l'attention sur l'importance de la propreté. Les 3 et 4 mai, des citoyens français musulmans ont organisé un événement intitulé «4<sup>e</sup> marche inter-mosquées pour la propreté» à l'initiative de 19 mosquées, dont la Grande Mosquée de Massy, en Île-de-France. Des musulmans volontaires, dont des enfants, ont participé à l'événement organisé dans 19 villes pour sensibiliser à l'importance de la propreté. A l'initiative de la Grande Mosquée de Massy, connue comme étant la première mosquée écologique du pays, des citoyens musulmans ont ramassé des déchets autour des mosquées et dans les rues pendant environ trois heures et demie. Un autre citoyen a offert des gâteaux et des biscuits aux participants de l'événement environnemental. Le maire de Massy, Nicolas Samsoen, a remercié les participants à cette initiative.

### Etats-Unis : Trump annonce un tarif douanier de 100% sur les films produits à l'étranger

Le président américain Donald Trump a annoncé dimanche l'imposition d'un tarif douanier de 100 % sur tous les films produits hors des États-Unis. «J'autorise le département du Commerce et le représentant américain au Commerce à entamer immédiatement le processus d'instauration d'un tarif de 100 % sur tous les films entrant dans notre pays et produits à l'étranger», a-t-il déclaré sur sa plateforme Truth Social. Trump a affirmé que l'industrie cinématographique américaine est en train de «mourir à une vitesse fulgurante». «D'autres pays proposent toutes sortes d'incitations pour attirer nos cinéastes et studios hors des États-Unis», a-t-il ajouté. Soulignant que Hollywood et de nombreuses autres régions du pays sont «dévastées», il a estimé qu'il s'agit d'un effort coordonné par d'autres nations et, par conséquent, d'une menace pour la sécurité nationale.

### Soudan du Sud : environ 10.000 réfugiés arrivent en RDC depuis avril

Environ 10.000 réfugiés sud-soudanais ont rejoint la République démocratique du Congo (RDC) depuis le mois d'avril, selon la Commission nationale des réfugiés (CNR / Sous tutelle du ministère congolais de l'Intérieur). Ces milliers de ressortissants sud-soudanais, fuyant les combats dans leur pays, ont franchi la frontière congolaise et se sont installés dans le territoire frontalier d'Aru (Ituri), a indiqué le responsable de la CNR à Aru, Karim Adidi, cité par la radio onusienne Okapi. Ces réfugiés en provenance d'une dizaine de localités du Soudan du Sud, vivent dans des familles d'accueil, en attendant leur identification pour une éventuelle prise en charge, a précisé la même source. Pour rappel, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies (ONU) avait mis en garde, à la mi-avril, contre la «détérioration aiguë» de la situation politique et sécuritaire au Soudan du Sud.

*L'ignorance est la nuit de l'esprit, et cette nuit n'a ni lune ni étoiles.*

### Pour l'année scolaire 2024-2025 Modification du calendrier des examens du 3<sup>e</sup> trimestre et de rattrapage

Dans un communiqué publié hier, le ministère de l'Éducation nationale a annoncé la modification du calendrier des examens du 3<sup>e</sup> trimestre et des sessions de rattrapage pour l'année scolaire 2024-2025.

D'après le nouveau calendrier, les examens du 3<sup>e</sup> trimestre pour le cycle primaire (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années) auront lieu du 18 au 22 mai. Pour le cycle moyen, les examens se tiendront du 12 au 14 mai pour les élèves de 4<sup>e</sup> année (BEM) et du 18 au 22 mai pour les autres niveaux (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années).

Quant au cycle secondaire de l'enseignement général et technologique, les examens du 3<sup>e</sup> trimestre se dérouleront du 11 au 15 mai pour les élèves de 3<sup>e</sup> année (Baccalauréat) et du 18 au 22 mai pour les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années. Enfin, les examens de rattrapage auront lieu les 23 et 24 juin pour les élèves de 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années du cycle primaire, ainsi que pour ceux des 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années du cycle moyen, et enfin pour les élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années du cycle secondaire.

A. B.

### Après le limogeage de Paqueta L'USM Alger confie l'intérim à Rabie Meftah

Dimanche soir, l'USM Alger a annoncé, par le biais d'un communiqué, avoir chargé l'entraîneur de l'équipe réserve, Rabie Meftah, de prendre temporairement la direction de la barre technique en remplacement de Marcos Paqueta. Ce dernier a vu son contrat résilié à l'amiable.

«Les entraînements se poursuivent sous la conduite de Rabie Meftah, entraîneur de l'équipe réserve, qui assure désormais l'intérim à la tête des seniors», a précisé le club de Soustara.

Cette décision fait suite à la séparation d'avec Paqueta (66 ans), intervenue après l'élimination de l'USMA en quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine face au CS Constantine (1-1 à l'aller, 1-1 au retour, 3-4 aux tirs au but).

Peu après cette élimination, le club avait confié, en attendant, la direction de l'équipe à Sofiane Benkhelifa, directeur technique sportif des jeunes catégories, lors de la défaite face à l'ASO Chlef (1-2) mercredi dernier, au stade du 5-Juillet, pour la mise à jour de la 21<sup>e</sup> journée du championnat.

Dans une déclaration faite vendredi à la radio nationale, le porte-parole du club, Hadj Adlene, a indiqué que la direction cherchait un entraîneur local pour prendre en main la suite du championnat, ainsi que la finale de la Coupe d'Algérie contre le CR Belouizdad. Actuellement distancée dans la course au podium en Ligue 1, l'USMA occupe la 6<sup>e</sup> place avec 33 points, accusant un retard de dix points sur le troisième, la JS Kabylie. Les «Rouge et Noir» ont cependant un match en moins, prévu pour le vendredi 23 mai, face au voisin du MC Alger, pour la mise à jour de la 22<sup>e</sup> journée.

M. L.

## Ouverture du 1<sup>er</sup> Salon national de la qualité, de l'hygiène, de la sécurité et de l'environnement

# 43 exposants issus de divers secteurs industriels présents à Oran

Le Centre des conventions d'Oran (CCO) «Mohamed Benahmed» a accueilli, hier, le 1<sup>er</sup> Salon national de la qualité, de l'hygiène, de la sécurité et de l'environnement (QHSE Expo), avec la participation de 43 exposants nationaux issus de divers secteurs industriels.



QHSE EXPO

صالون الجودة و الصحة و السلامة و البيئة  
SALON DE LA QUALITÉ, HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

OFFLINE |  05 - 07 MAI 2025  
CENTRE DES CONVENTIONS ORAN

QHSEEXPO.COM /  QHSE EXPO

Cet événement, organisé sous le thème «Pour une culture QHSE durable», se veut un espace d'échange et de sensibilisation sur les enjeux liés à la prévention des risques professionnels, la gestion environnementale et l'amélioration continue des systèmes qualité.

Lors de la cérémonie d'ouverture, Resouane Hamou, coorganisateur de l'événement, a précisé que ce salon «s'adresse aux professionnels des secteurs de l'industrie, de la santé, du bâtiment et des travaux publics (BTP), de l'énergie ou encore de l'agroalimentaire, tous concernés par les problématiques de sécurité au travail et de respect de l'environnement».

Le programme de ce salon, qui se déroulera sur trois jours, comprend des conférences thématiques, des ateliers pratiques, des présentations de solutions innovantes en matière de gestion des risques, de traitement des déchets industriels, de certifications ISO, ainsi que des démonstrations d'équipements de sécurité. Pour sa part, Ouamer Abdelkrim, directeur central HSE au Groupe Sonatrach, qui a présidé la cérémonie d'ouverture, a déclaré : «La tenue de ce salon à Oran vise également à encourager les entreprises locales à intégrer davantage les standards QHSE dans leurs politiques internes, notamment dans un contexte où les exigences réglementaires et les

attentes sociétales en matière de durabilité ne cessent de croître.» Cette première édition, coorganisée par le CCO et l'agence événementielle «Offline», bénéficie de la participation de nombreux organismes publics et privés, tels que des établissements de formation, des cabinets de conseil spécialisés, des fournisseurs d'équipements de sécurité et des représentants d'entreprises certifiées QHSE.

Le salon QHSE Expo d'Oran constitue une plateforme idéale pour la mise en réseau des acteurs du secteur, la promotion des bonnes pratiques et la valorisation de l'expertise nationale dans le domaine.

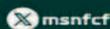
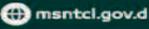
S. G.



وزارة التضامن الوطني  
والأسرة وقضايا المرأة

إطلاق الرقم الأخضر  
للتبليغ عن العنف ضد المرأة

10 26

 @msnfcfalger  msnfcf  msnfcf-jln  
 ministere\_solidarite\_algerie  msntcl.gov.d